

C.M.F. - Courrier - Arrivée	
N°	Date
2390	28/04/17
A	DESTINATION
9	DIF

Tunis, le 28 Avril 2017

Conseil du Marché Financier

Immeuble CMF - Centre Urbain Nord -
4ème Tranche - Lot B6
Tunis 1003

Objet : Informations sur la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire et de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Bank ABC Tunisie.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que la Bank ABC Tunisie tiendra son Assemblée Générale Ordinaire relative à l'exercice 2016 le 17 Mai 2017 ainsi que son Assemblée Générale Extraordinaire respectivement à 09h00 et à 10h00 au Siège de la Banque.

A cet effet, nous vous adressons ci-joint :

- Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire et de l'Assemblée Générale Extraordinaire (Eventuellement pour publication au journal du CMF),
- Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire et de l'Assemblée Générale Extraordinaire (Eventuellement pour publication au journal du CMF),
- Projet des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- Projet des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- Projet du Rapport Annuel,
- Le rapport Général et le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes ainsi que les Etats Financier arrêtés au 31/12/2016 (Eventuellement pour publication au journal du CMF),
- Stratégie de la banque sur le MLT 2017-2021,
- Le système de contrôle interne de Bank ABC Tunisie,
- Annexes 12 & 3,
- Extrait des Articles modifiés des Statuts de Bank ABC Tunisie.

Demeurant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de notre parfaite considération.

P.J. : CD : comprenant les documents cités ci-dessus.

Bank ABC - Tunisie



2390

Assemblée Générale Ordinaire
&
Extraordinaire

Tunis, le 17 mai 2017

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

**Ordre du Jour de
L'Assemblée Générale Ordinaire**

Tunis, le 17 Mai 2017

٥٠٧٠٤٠٢

1. Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire,
2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2016,
3. Lecture des Rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2016,
4. Approbation des Etats Financiers, des conventions réglementées, des transactions avec les parties liées et du Rapport du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31/12/2016,
5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2016,
6. Autorisation d'émission d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de 30 millions de dinars Tunisiens,
7. Ratification de la nomination du nouveau Président du Conseil d' Administration,
8. Ratification de la nomination du nouveau membre indépendant du Conseil d' Administration,
9. Ratification du renouvellement du mandat du Directeur Général,
10. Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice clos le 31/12/2016,
11. Fixation du montant des jetons de présence relatif à l'exercice 2017.

جدول أعمال الجلسة العامة العادية

تونس في 17 ماي 2017

1. الاطلاع و المصادقة على جدول أعمال الجلسة العامة العادية ،
2. تلاوة تقرير مجلس الإدارة عن التصرف في السنة المالية المختتمة في 2016/12/31 ،
3. تلاوة تقرير مراقبي الحسابات عن السنة المالية المختتمة في 2016/12/31 ،
4. المصادقة على القوائم المالية و على جميع الاتفاقيات و الالتزامات و على تقرير مجلس الإدارة للسنة المالية المختتمة في 2016/12/31،
5. توظيف النتائج المالية لسنة 2016 ،
6. الموافقة على إصدار قرض رقاعي بملغ قدره 30 000 000 دينار تونسي،
7. المصادقة على تعيين رئيس مجلس ادارة جديد ،
8. المصادقة على تعيين عضو مستقل جديد،
9. المصادقة على تجديد مهام المدير العام لبنك المؤسسة العربية المصرفية – تونس،
10. إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرفهم عن السنة المالية المختتمة في 2016/12/31،
11. المصادقة على اسناد منحة الحضور لاعضاء مجلس الادارة للسنة المالية 2017.

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Ordre du Jour
L'Assemblée Générale Extraordinaire
Tunis, le 17 Mai 2017

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ

1. Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
2. Modification de l'Article 46 des statuts de la Bank ABC,
3. Approbation du nouveau Article 25 des statuts relatif aux comités du Conseil d'Administration,
4. Approbation du nouveau Article 31 des statuts relatif aux conventions réglementées.

**جدول أعمال
الجلسة العامة الخارقة للعادة**

تونس في 17 ماي 2017

1. الاطلاع و المصادقة على جدول أعمال الجلسة العامة الخارقة للعادة ،
2. تنقيح الفصل 46 من القانون الأساسي ،
3. المصادقة على تنقيح الفصل 25 "جديد" من القانون الأساسي بخصوص لجان مجلس الإدارة ،
4. المصادقة على الفصل 31 "جديد" من القانون الأساسي.



Avis de Convocation aux Actionnaires

La Bank ABC - Tunisie porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le 17 mai 2017 respectivement à 09h00 et à 10h00 au Siège Social de la Banque, et ce à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1. Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire,
2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2016,
3. Lecture des Rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2016,
4. Approbation des Etats Financiers, des conventions réglementées, des transactions avec les parties liées et du Rapport du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31/12/2016,
5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2016,
6. Autorisation d'émission d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de 30 millions de dinars Tunisiens,
7. Ratification de la nomination du nouveau Président du Conseil d'Administration,
8. Ratification de la nomination du nouveau membre indépendant du Conseil d'Administration,
9. Ratification du renouvellement du mandat du Directeur Général,
10. Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice clos le 31/12/2016,
11. Fixation du montant des jetons de présence relatif à l'exercice 2017

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

1. Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
2. Modification de l'Article 46 des statuts de Bank ABC,
3. Approbation de l'Article 25/nouveau des statuts relatif aux comités du Conseil d'Administration,
4. Approbation de l'Article 31/nouveau des statuts relatif aux conventions réglementées.

P/Le Conseil d'Administration

Arab Banking Corporation - Tunisie, Société Anonyme au Capital de 68.000.000 DT
Siège Social : ABC Building - Rue du Lac d'Annecy 1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tél. : 71 86 18 61 - Fax : 71 86 09 21 - E-mail : abc.tunis@bank-abc.com
RC : N°B111282000 - MF : 577975B/P/M/000

إعلام للمساهمين

بنك المؤسسة العربية المصرفية - تونس يدعو المساهمين لحضور الجلسة العامة العادية و الجلسة العامة الخارقة للعادة التي ستعقد بمقر البنك يوم 17 ماي 2017 على التوالي الساعة التاسعة و العاسرة صباحا قصد التداول في جدول الأعمال التالي

جدول أعمال الجلسة العامة العادية:

1. الاطلاع و المصادقة على جدول أعمال الجلسة العامة العادية ،
- 2 تلاوة تقرير مجلس الإدارة عن التصرف في السنة المالية المحتمة في 2016/12/31 ،
3. تلاوة تقرير مراقبي الحسابات عن السنة المالية المحتمة في 2016/12/31 ،
4. المصادقة على القوائم المالية و على جميع الاتفاقيات و الالتزامات و على تقرير مجلس الإدارة للسنة المالية المحتمة في 2016/12/31 ،
5. توظيف النتائج المالية لسنة 2016 ،
- 6 الموافقة على إصدار قرص رقاعي بملع قدره 30 000 000 دينار تونسي ،
7. المصادقة على تعيين رئيس مجلس ادارة حديد،
8. المصادقة على تعيين عضو مستقل حديد ،
9. المصادقة على تحديد مهام المدير العام لبنك المؤسسة العربية المصرفية - تونس،
- 10 إبراء دمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرفهم عن السنة المالية المحتمة في 2016/12/31 ،
11. المصادقة على اسناد صحة الحضور لاعضاء مجلس الادارة للسنة المالية 2017

جدول أعمال الجلسة العامة الخارقة للعادة:

- 1 الاطلاع و المصادقة على جدول اعمال الجلسة العامة الخارقة للعادة ،
- 2 تنقيح المصل 46 من القابون الأساسي ،
3. المصادقة على تنقيح المصل 25 "حديد" من القابون الاساسي بحصول لجان مجلس الادارة ،
4. المصادقة على المصل 31 "حديد" من القابون الأساسي

عن / مجلس الإدارة

بنك المؤسسة العربية المصرفية - شركة خفية الاسم رأس مالها 68.000.000 دينار تونسي
مقرها الاجتماعي: مبنى المؤسسة العربية المصرفية ، نهج بحيرة أنسي - 1053 ضفاف البحيرة تونس
الهاتف : 61 18 61 - الفاكس : 71 86 09 21 - البريد الإلكتروني : abc.tunis@bank-abc.com
السجل التجاري : رقم 11122000 - الترخيم البنكي : 577975B/P/M/000

Projet

Résolutions de l'Assemblée

Générale Ordinaire

Projet de Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire

----§----

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'ordre du jour, la modalité et le délai de convocation pour la réunion dans son intégralité.

Cette résolution, mise en vote

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté. ✓

Cette résolution, mise au vote

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2016, et après lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, approuve lesdits Etats Financiers. ✓

Cette résolution, mise au vote

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2016, approuve l'ensemble des conventions et les transactions avec les parties liées qui sont mentionnées dans la liste jointe en annexe conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales et l'article 62 de la loi 2016-48. ✓

Cette résolution, mise au vote

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du résultat bénéficiaire net dégagé au titre de l'exercice 2016 qui s'élève à 3 098 Mille Dinars et décide de l'affecter comme suit:

Résultat de l'année 2016	3 098 K TND	/
Résultat reporté	3 401 K TND	/
<hr/> Total	<hr/> 6 499 K TND	/
Réserves Légales	325 K TND	/
<hr/> Reliquat	<hr/> 6 174 K TND	/
Affectation aux résultats reportés	6 174 K TND	/

Cette résolution, mise au vote

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, autorise l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires, d'un montant total ne dépassant pas Trente 30 Millions de Dinars Tunisien à émettre dans un délai maximal de 2 ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions. /

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale de la banque le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions des emprunts.)

Cette résolution, mise au vote

Septième Résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale ratifie la nomination de **Monsieur Jonathan Robinson** en tant que **Nouveau Membre et Président** du Conseil d'Administration suite à la démission de **Monsieur Graham Scopes** en sa qualité d'Administrateur et Président du Conseil d'Administration. /

Et ceci pour la période de 3 ans qui s'achève à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2018. /

Cette résolution, mise au vote

Huitième Résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale ratifie la nomination de **Monsieur Abderrazak Zouari** en tant que **Membre Indépendant** du Conseil d'Administration.

Et ceci pour la période de 3 ans conformément à la réglementation en vigueur et qui s'achève à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2018. /

Cette résolution, mise au vote

Neuvième Résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale ratifie le renouvellement du mandat du **Monsieur Ali Kooli** en tant que **Directeur Général de la Bank ABC Tunisie**.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de **Monsieur Ali Kooli** en tant que Membre du Conseil d'Administration de Bank ABC Tunisie à compter du 1er janvier 2017 et ce, conformément aux dispositions de la loi Bancaire N° 2016 - 48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. ok Mr 46

Cette résolution, mise au vote

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2016.

Cette résolution, mise au vote

40 105

Onzième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration et aux membres des trois Comités règlementaires à titre de jetons de présence pour l'exercice 2017, la somme de 190 Mille Dollars Américains net. Le Conseil d'Administration fixera les modalités de distribution de la dite somme. La Banque se chargera de couvrir les frais de voyage et de séjour des membres du Conseil lors des réunions du Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise au vote

Douzième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal de la présente Assemblée, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation prescrite par la loi.

Cette résolution, mise au vote

Annexe

Transactions avec les parties liées → Point pour Approbation & Validation (AGO)

Opérations avec ABC Tunis Branch

- 1. Convention de garantie :** Durant 2016, ABC Tunisie a reçu des garanties de la part de ABC Tunis Branch en couverture des risques encourus sur certains clients rémunérées au taux de 0.25% l'an. Au 31 décembre 2016, le total de ces garanties s'élève à 119 335 KDT et le montant des commissions dues à ce titre s'élève à 204 KDT hors taxes.
- 2. Convention de sous-location :** ABC Tunisie a conclu un contrat de bail en 2008 avec ABC Tunis Branch portant sur la sous-location du siège social y compris le parking, le total des loyers payés par ABC Tunisie au titre de 2016 s'élève à 293 KDT hors taxes.
- 3. Convention de répartition des charges communes :** ABC Tunisie a conclu une convention de répartition des charges communes en 2008 avec ABC Tunis et qui fixe le « Timesheet » comme critère de détermination des clés de répartition de ces charges. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 18 Avril 2008. Les taux relatifs à 2016 se détaillent comme suit:
 - 60% et 62% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais contre 60% et 63% en 2015, en ce qui concerne ABC Tunisie.
 - 40% et 38% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais contre 40% et 37% en 2015, en ce qui concerne ABC Tunis Branch.Le total des charges communes payées par ABC Tunisie en 2016 a atteint 1 813 KDT hors taxes et le montant refacturé à ABC Tunis, 3 417 KDT hors taxes.
- 4. Conventions de dépôt :** ABC Tunisie a ouvert des comptes de dépôts (Comptes NOSTRO) dans les livres de ABC Tunis et réciproquement. Au 31 décembre 2016, l'encours des dépôts de ABC Tunisie chez ABC Tunis Branch s'élève à 15 873 KDT et le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice clos à cette date d'élève à 42 KDT. A cette date, l'encours des dépôts de ABC Tunis Branch chez ABC Tunisie s'élève à 23 935 KDT et les intérêts servis à ce titre au cours de 2016 s'élèvent à 1 867 KDT.
- 5. Conventions de placements :** ABC Tunisie a conclu avec ABC Tunis des conventions de placements de l'excédent de liquidité. Au 31 décembre 2016, l'encours des placements de ABC Tunisie chez ABC Tunis Branch s'élève à 34 569 KDT et le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice clos à cette date d'élève à 625 KDT. A cette date, l'encours des placements d'ABC Tunis Branch chez ABC Tunisie est nul et les intérêts servis à ce titre au cours de 2016 s'élèvent à 584 KDT.
- 6. Contrats de SWAP :** ABC Tunisie a conclu avec ABC Tunis Branch des opérations de SWAP de change. Durant 2016, les charges relatives à ces opérations s'élèvent à 440 KDT.

Opérations avec ABC ALGERIE

7. Opérations de remise documentaire : Durant 2016, ABC Tunisie a réalisé des opérations de remise documentaire export. Le montant reçu au titre de ces opérations s'élève à 23 KDT.

Opérations avec ABC BSC (ABC BAHRAIN)

8. Convention de garantie : ABC Tunisie a reçu des garanties en couverture des crédits accordés à un client. L'encours de la garantie s'élève à 12 377 KDT au 31 décembre 2016.

9. Convention de Licence Symbol : ABC Tunisie a conclu avec ABC BSC une convention de licence d'utilisation des applications informatique y compris le système d'information Symbol. Le total des frais de licence payés par ABC Tunisie à ABC BSC au titre de l'exercice 2016, s'élève à 732 KDT.

10. Convention de prise en charge des frais : ABC Tunisie a payé les frais de voyage du personnel de ABC BSC dans le cadre du développement des activités RETAIL au cours de 2016 pour un montant total de 12 KDT.

Operations avec ABC BRAZIL

11. Conventions de placements : ABC Tunisie a effectué en 2016 des opérations de placement avec ABC BRAZIL. L'encours de ces opérations s'élève au 31 décembre 2016 à 38 350 KDT et le montant des intérêts perçus au cours de l'exercice s'élève à 787 KDT.

Operations avec ABC EGYPTE

12. Convention de dépôt : ABC Egypte a ouvert un compte de dépôt dans les livres de ABC Tunisie. Au 31 décembre 2016, l'encours du dépôt s'élève à 268 KDT.

لوائح الجلسة العامة العادية

اللائحة الأولى

تصادق الجلسة العامة بصفة مطلقة وبدون احتراز أو مانع تحديد على جدول الأعمال وكذلك على طرق وأجال الاستدعاء لهذه الجلسة وتصحح تبعا لذلك المبطلات التي يمكن أن تنشأ عن عدم احترام الأجل أو الصيغ القانونية لاستدعاء هذه الجمعية العامة.
عرضت هذه اللائحة على التصويت بالاجماع.

اللائحة الثانية

بعد تلاوة تقرير مجلس الإدارة عن السنة المالية المختتمة في 2016/12/31 تصادق الجلسة العامة العادية على تقرير مجلس الإدارة.
عرضت هذه اللائحة على التصويت بالاجماع.

اللائحة الثالثة

عاينت الجلسة العامة العادية القوائم المالية المختتمة في 2016/12/31 وبعد تلاوة التقرير العام لمراقبي الحسابات تصادق الجلسة العامة العادية على القوائم المالية المختتمة في 2016/12/31.
عرضت هذه اللائحة على التصويت بالاجماع.

اللائحة الرابعة

بعد الاستماع إلى التقرير الخاص لمراقبي الحسابات المتعلق بجميع الاتفاقيات المبرمة والعمليات المنجزة التي تنضوي تحت أحكام الفصل 200 من مجلة الشركات التجارية والفصل 62 من القانون عدد48 لسنة 2016، حيث نضح طي هذا ملحقا منه.
عرضت هذه اللائحة على التصويت بالاجماع.

اللائحة الخامسة

عاينت الجلسة العامة العادية حساب النتيجة الصافية للسنة المالية المختتمة في 31 ديسمبر 2016 والبالغة 3 098 ألف دينار تونسي وصادقت على تحويلها ضمن النتائج المؤجلة كما يلي:

النتيجة المحاسبية لسنة 2016	3 098 ألف دينار تونسي
نتائج مؤجلة	3 401 ألف دينار تونسي
المجموع	6 499 ألف دينار تونسي
احتياطات قانونية	325 ألف دينار تونسي
نتائج متبقية	6 174 ألف دينار تونسي
النتائج المؤجلة	6 174 ألف دينار تونسي

عرضت هذه اللائحة على التصويت بالاجماع.

اللائحة السادسة

باقتراح من مجلس الإدارة ترخص الجلسة العامة العادية إصدار قرص رقاعي بمبلغ جملي لا يتجاوز ثلاثون مليون دينار تونسي ينحز في أجل أقصاه سنتان من تاريخ اجتماع الجلسة العامة العادية.

كما فوضت لمجلس الإدارة كافة الصلاحيات للقيام بالإجراءات اللازمة لتحقيق الإصدار على دفعة واحدة أو عدة دفعات وتحديد شروطه.
كما ترخص لمجلس الإدارة أن يفوض للمدير العام الصلاحيات اللازمة في اليوم السابق لتاريخ إصداره لتحديد شروط الفرض.

عرضت هذه اللائحة على التصويت بالاجماع.

اللائحة السابعة

بناء على اقتراح مجلس الإدارة تصادق الجلسة العامة العادية على تعيين السيد جونان روينسن، عضوا جديدا و رئيسا لمجلس الإدارة عوضا عن السيد غراهام سكوبز الذي قدم استقالته من مجلس الإدارة.

وذلك لمدة 3 سنوات وتنتهي خلال الجلسة العامة التي ستنظر في حسابات السنة المالية 2018.

عرضت هذه اللائحة على التصويت بالاجماع.

اللائحة الثامنة

بناء على اقتراح مجلس الإدارة تصادق الجلسة العامة العادية على تعيين السيد عبد الرزاق الزواري عضوا مستقلا.

وذلك لمدة 3 سنوات وتنتهي خلال الجلسة العامة التي ستنظر في حسابات السنة المالية 2018.

عرضت هذه اللائحة على التصويت بالاجماع.

اللائحة التاسعة

بناء على اقتراح مجلس الإدارة قررت الجلسة العامة العادية تحديد مهام السيد علي الكعلي مديرا عاما لبنك المؤسسة العربية المصرفية - تونس.
وعاينت الجلسة العامة العادية استقالة السيد علي الكعلي من منصبه كعضو بمجلس الإدارة بتاريخ 11 جويلية 2016 المتعلق بالبنوك و المؤسسات المالية.
وذلك عملا بالقانون عدد 48 لسنة 2016 المؤرخ في 11 جويلية 2016 المتعلق بالبنوك و المؤسسات المالية.

عرضت هذه اللائحة على التصويت بالاجماع.

اللائحة العاشرة

تسند الجلسة العامة العادية البراءة المطلقة والنهائية وبدون احتراز لأعضاء مجلس الإدارة بالنسبة لمهامهم للسنة المالية 2016.

عرضت هذه اللائحة على التصويت بالاجماع.

اللائحة الحادى عشر

قررت الجلسة العامة العادية تحديد منحة الحضور لأعضاء مجلس الإدارة و اللجان المنبثقة منه بالنسبة للسنة المالية 2017 بمبلغ صافى جملى قدره 190 ألف دولار أمريكى على أن يتولى المجلس توزيع هذه المنحة بين الأعضاء بالطريقة التي يراها مناسبة ويقوم البنك بتغطية جميع مصاريف الأعضاء المتعلقة بحضور جلسات المجلس.

عرضت هذه اللائحة على التصويت بالاجماع.

اللائحة الثانى عشر

تمنح الجلسة العامة لكل حامل نسخة أو مضمون أو نظيرا من هذا المحضر الصلاحيات اللازمة للقيام بجميع الإجراءات القانونية والإشهار.

Projet

Résolutions de l'Assemblée

Générale Extraordinaire

Projet de Résolutions proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire

---§---

Première Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire, approuve l'ordre du jour, les modalités ainsi que les délais d'invitation pour la réunion dans son intégralité, sans aucune réserve ni objection et déclare que l'assemblée est régulièrement constituée.

Cette résolution, mise au vote

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide de la mise à jour de l'article 46 des statuts relatif au paiement des dividendes.

ARTICLE 49 : PAIEMENT DES DIVIDENDES-Nouveau Article

1. « Le paiement des dividendes se fait aux époques fixées par le Conseil d'Administration. Tout dividende non réclamé dans les cinq années de son exigibilité sera prescrit conformément à la loi ; »
2. « Les dividendes sont valablement payés au moyen de l'envoi fait par la société d'un chèque barré ou d'un mandat de paiement à l'Actionnaire à son adresse inscrite sur le certificat nominatif. »

Cette résolution, mise au vote

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide d'approuver le nouveau Article 25 des statuts relatif aux comités du Conseil d'Administration.

Cette modification s'impose suite à la promulgation de la nouvelle loi bancaire 2016-48.

Cette résolution, mise au vote

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide d'approuver le nouveau Article 31 des statuts relatif aux conventions réglementées.

Cette modification consolidera l'engagement de la banque au respect des principes de la bonne gouvernance, impératif majeure de la nouvelle loi bancaire et de notre nouveau code de gouvernance.

Cette résolution, mise au vote

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou toute personne mandatée par lui, pour effectuer tous les dépôts et remplir toutes les formalités de publication légale ou de régularisation prescrite par la loi du présent procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Cette résolution, mise au vote

لوائح الجلسة العامة الخارقة للعادة

اللائحة الأولى

تصادق الجلسة العامة الخارقة للعادة بصفة مطلقة وبدون احتراز أو مانع أو تحديد على جدول الأعمال وكذلك على طرق وأجال الاستدعاء لهذه الجلسة وتصحح تبعا لذلك المبطلات التي يمكن أن تنشأ عن عدم احترام الأجل أو الصيغ القانونية لاستدعاء هذه الجلسة العامة الخارقة للعادة.

عرضت هذه اللائحة على التصويت بالاجماع.

اللائحة الثانية

قررت الجلسة العامة الخارقة للعادة تنقيح الفصل عدد 46 من القانون الأساسي بخصوص دفع أرباح الأسهم.

الفصل 49 (جديد) :

- 1- يتم دفع أرباح الأسهم في الأجل المحددة من قبل مجلس الإدارة لجميع الأرباح التي لم تقع المطالبة بها خلال خمس سنوات من تاريخ استحقاقها تسقط بمتضى القانون.
- 2- يتم دفع أرباح الأسهم التي حققتها الشركة بواسطة صك أو أمر دفع لفائدة المساهمين وفق عناوينهم المضمنة بالشهادات الاسمية.

عرضت هذه اللائحة على التصويت بالاجماع.

اللائحة الثالثة

تصادق الجلسة العامة الخارقة للعادة على تنقيح الفصل 25 من القانون الأساسي بخصوص لجان مجلس الإدارة وذلك عملا بالقانون عدد 48 لسنة 2016 المؤرخ في 11 جويلية 2016 المتعلق بالبنوك و المؤسسات المالية.

عرضت هذه اللائحة على التصويت بالاجماع.

اللائحة الرابعة

تصادق الجلسة العامة الخارقة للعادة على الفصل 31 "جديد" من القانون الأساسي و ذلك عملا بالقانون عدد 48 لسنة 2016 المؤرخ في 11 جويلية 2016 المتعلق بالبنوك و المؤسسات المالية.

يدخل هذا التنقيح في إطار التزام البنك بمبادئ الحكم الرشيد و بالقانون المتعلق بالبنوك و المؤسسات المالية.

عرضت هذه اللائحة على التصويت بالاجماع.

اللائحة الخامسة

تمنح الجلسة العامة الخارقة للعادة كل الصلاحيات لممثل القانوني للبنك بالإجراءات المتعلقة بالتسجيل والإشهار وكل ما ينص عليه القانون.

عرضت هذه اللائحة على التصويت بالاجماع.

Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2016

PRIVATE & CONFIDENTIAL

**Bank ABC Tunisia
Annual Report 2016**

April 27, 17

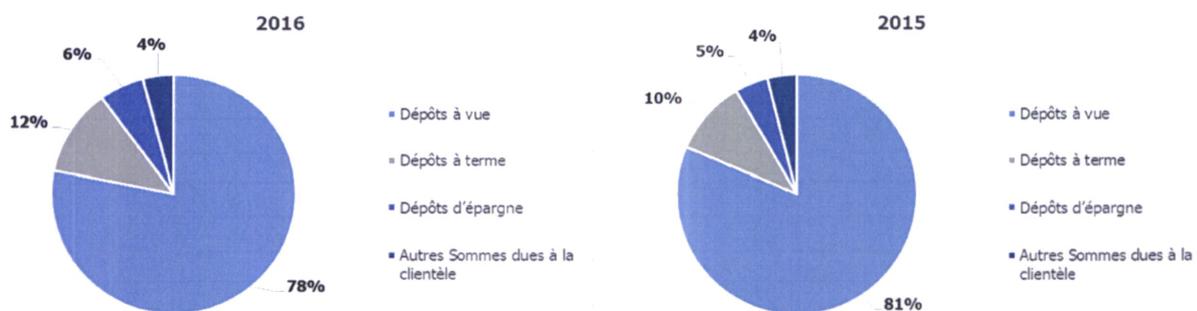
Chiffres Clés 2016 ● Financial Highlights 2016

[In TND,000]	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Activité / Activity						
Total Bilan / Total Assets	509 009	454 764	470 968	332 284	700 400	291 701
Dépôts Clientèle / Customer Deposits	326 869	294 130	302 980	274 555	561 326	233 179
Crédits Clientèle / Customer Loans	159 820	138 871	148 084	115 888	54 755	34 672
Résultats / Income						
Marge d'intermédiation / Net Interest Margin	9 314	8 985	8 688	6 428	4 893	3 850
Commissions / Net Fees & Commissions	8 069	5 786	3 865	3 253	4 501	3 372
Produit Net Bancaire / Total Income	17 383	14 771	12 553	9 681	9 394	7 222
Frais Généraux / General Operating Expenses	14 292	12 230	9 915	7 975	7 982	7 117
Résultat Brut d'Exploitation / Operating Profit (loss)	4 715	979	2 715	1 525	905	751
Résultat Net / Net profit or (Loss)	3 098	992	2 724	1 534	940	68
Fond Propres / Networth						
Fonds Propres Nets / Networth	75 091	71 993	71 001	27 525	25 991	26 867
Ratios Financiers / Financial Ratios [%]						
[Total Crédits Directs / Total Bilan] / [Total Loans and Advances / Total Assets]	31.4	30.5	31.4	34.9	8.1	11.9
[Total Crédits Directs / Total Dépôts Clientèle] Total Loans and Advances / Total Customer deposits]	48.9	47.7	48.9	42.2	10.1	14.9
[PNB / Total Bilan] / [Total Income / Total Assets]	3.4	3.2	2.7	2.9	1.3	2.5
[PNB / Capitaux Propres] / [Total income / Shareholders' Equity]	23.1	20.5	17.7	35.2	33.6	26.9
Ratios Réglementaires / Regulatory Ratios [%]						
Ratio de Couverture des Risques / Capital Adequacy Ratio	36.7%	48%	47%	31.5	22.22	26.5
Ratio de Liquidité / Liquidity Ratio	257.90	80.00	122.77	108.38	156.48	161.46
Ratio de Solvabilité / Solvency Ratio (Fonds propres/Total Bilan)	14.8	15.8	15.1	8.3	4.0	9.2
Ratio d'Immobilisation / Fixed Asset Ratio (Immob. / Fonds propres)	5.8	4.4	2.5	6.4	4.8	6.1
Effectif et Nombre d'Agences / Staff and Branches						
Effectif Permanent / Staff	172	147	125	106	103	93
Nombre d'Agences / Branches	15	12	8	7	6	6

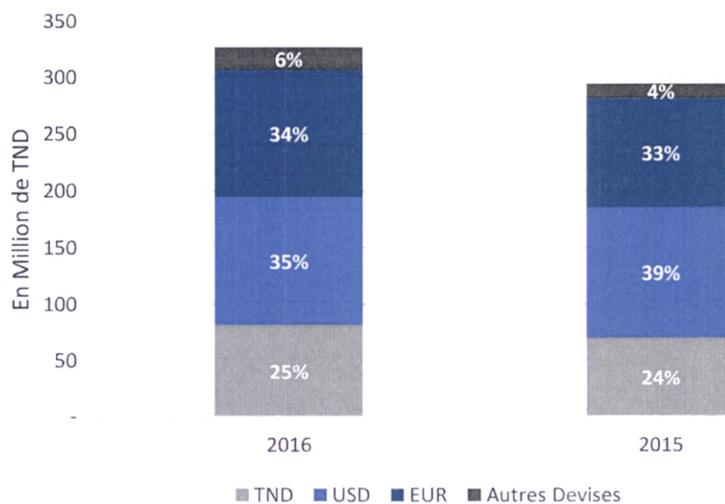
Rétrospective de l'Exercice 2016 ● 2016 Business Review

1. Les Dépôts de la Clientèle

Les dépôts de la clientèle ont connu une augmentation de 11% entre 2015 et 2016 passant de 294 130 KDT au 31 décembre 2015 à 326 869 KDT au 31 décembre 2016. La répartition par nature de dépôt a évolué comme détaillé ci-après :



Par ailleurs, la répartition par devise se présente comme suit :



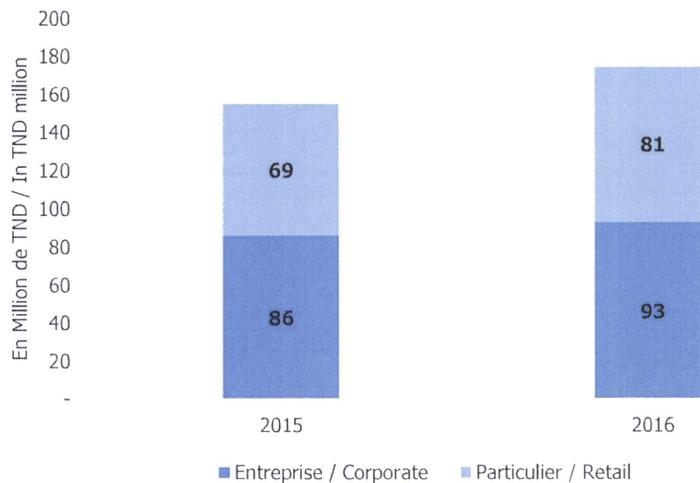
Ainsi, les dépôts en devises représentent plus de 75% des dépôts de la clientèle.

2. Les Crédits à la Clientèle / Loans to customers

Au terme de l'année 2016, l'encours brut des crédits à la clientèle s'est situé à la somme de **174 467 KDT** (contre **154 986 KDT** en 2015) soit une augmentation de 13%. Ces crédits se répartissent comme suit :

	2016		2015		2016 vs 2015 (%)
	[TND,000]	%	[TND,000]	%	
Comptes courants débiteurs / Overdrafts	5 108	3	5 466	4	-7%
Crédits Court Terme Commercial / Discounts of receivables	3 160	2	4 858	3	-35%
Crédits Court Terme Financier / Short Term Loans	27 348	16	12 209	8	124%
Crédits Moyen et Long Terme / Medium & long Term Loans	125 733	72	115 601	75	9%
Crédits de Consolidation / Consolidation Loans	366	0	35	0	945%
Impayés / Past dues	11 063	6	15 460	10	-28%
Interets courrus / Accrued Income	1 689	1	1 357	1	24%
TOTAL (Total brut) / TOTAL (Gross amount)	174 467	100	154 986	100	13%

Les crédits aux particuliers ont augmenté de 18% contre 8% pour les entreprises. La répartition de ces crédits par segments se présente comme suit :



Par ailleurs, le tableau suivant détaille la répartition sectorielle des crédits octroyés à la Clientèle.

Secteur / Sector	Encours 2016		Encours 2015	
	Exposure		Exposure	
	[TND,000]	%	[TND,000]	%
Particuliers / Private Individuals	81 449	47	68 974	45
Télécommunications / Communications	31 888	18	46 885	30
Ind. Manufacturières / Manufacturing Ind.	21 471	12	5 812	4
Ind. Tourisme / Tourism Ind.	14 753	8	-	0
Services / Services	11 854	7	12 529	8
Commerce / Trade	7 877	5	12 657	8
Finance / Finance	3 597	2	5 266	3
Divers / Others	852	0	1 567	1
Transport / Transport	576	0	1 145	1
Agriculture / Agriculture	150	0	150	0
TOTAL	174 467	100	154 986	100

Les engagements par signature (cautions, avals et autres garanties données, crédits documentaires et les engagements de financement) totalisent **43 652 KDT** à fin 2016 (contre **49 077 KDT** en 2015).

3. Marché Monétaire et de Change

L'année 2016 a été marquée par la dépréciation continue de Dinar Tunisien aussi bien face au Dollar Américain que face à l'EURO. En effet la parité USD/TND est passée de 2.0224 début Janvier à 2.3009 fin Décembre de la même année enregistrant ainsi une baisse de 14% environ de la valeur du TND. La même tendance est aussi observée face à la devise Européenne qui s'est appréciée d'environ 11% contre le Dinar Tunisien en s'changeant à 2.4271 fin décembre 2016 contre 2.1951 début janvier.

Par ailleurs, l'EURO s'est échangé dans un intervalle relativement réduit face à la devise Américaine en passant de 1.09 USD début Janvier à 1.05 USD fin Décembre 2016 avec un plus haut de 1.1520 USD observé le 2 mai 2016.

L'activité de trading a permis de challenger le profit budgétisé, tirant profit de la faible marge entre les prix d'achat et de vente que les teneurs de marché ont l'obligation d'afficher à toute demande de cotation.

Les taux d'intérêt sur l'EURO, déjà négatifs, ont accusé encore une baisse, l'Euribor 3 mois est ainsi passé de -0.12% à -0.33% de Janvier à Décembre. La hausse de 25 points de base du taux directeur sur le USD décidée le 14/12/2016 par la FED a envoyé un signal au marché sur la forte probabilité de 3 hausses de taux à venir au courant de 2017 pour porter le taux directeur aux alentours de 2%.

S'agissant des taux d'intérêt sur le TND, la référence du Marché qu'est le TMM a enregistré une quasi immobilité autour de 4.25% durant toute l'année, le TUNIBOR lancé fin Décembre vise à

offrir au marché des taux de référence sur le TND pour les périodes généralement cotées pour les devises, à savoir les taux au jour le jour, à une semaine, 1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 9 mois et 12 mois.

L'activité sur le marché monétaire a enregistré un profit remarquable en 2016, s'inscrivant nettement au-delà des objectifs fixés pour l'année et ce grâce aux transactions de transformations et aux marges réalisées sur les placements en Dinars convertibles.

La maîtrise des coûts de financement du portefeuille investissement de la Banque, aussi bien en devises qu'en Dinars Tunisiens, a permis de maximiser le profit sur ce segment d'activité de la salle des marchés.

Rétrospective de l'Exercice 2016 • 2016 Business Review

Les Performances

La Marge d'Intermédiation

	[TND,000]					
	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Rendement des Emplois / Return on funds	15 538	15 169	12 471	8 756	6 805	5 399
Crédits à la Clientèle / Customer Loans	12 523	13 327	11 170	4 668	3 863	1 231
Placements sur le Marché Monétaire / Money Market Placements	3 015	1 842	1 301	4 088	2 942	4 168
Coût des Ressources / Cost of funds	(6 224)	(6 184)	(3 783)	(2 328)	(1 912)	(1 549)
Ressources Clientèle / Customer resources	(1 924)	(1 618)	(1 553)	(1 231)	(1 217)	(1 233)
Autres Ressources / Other resources (Banks and Financial institutions)	(4 300)	(4 566)	(2 230)	(1 097)	(695)	(316)
Marge d'Intermédiation / Interest margin	9 314	8 985	8 688	6 428	4 893	3 850

Les Commissions

	[TND,000]					
	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Commissions perçues / Fees & commissions collected	8 781	6 144	4 167	3 525	4 794	3 542
Opérations de crédit / Credit operations	1 048	562	516	448	297	127
Commissions sur comptes / Account fees	556	519	333	309	296	241
Commissions de gestion & divers / Management fees & others	3 117	2 604	2 595	2 625	3 206	2 492
Gains sur portefeuille & opérations financières / Gains on trading securities and financial transactions	4 060	2 459	723	143	995	682
Commissions payées / Fees & commissions paid	(712)	(358)	(302)	(272)	(293)	(170)
Commissions nettes / Net fees & commissions	8 069	5 786	3 865	3 253	4 501	3 372

Les Frais Généraux

	[TND,000]					
	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Masse salariale / Personnel expenses	8 556	7 359	6 125	4 680	4 434	3 928
Dépenses d'exploitation / Operating expenses	4 962	4 313	3 475	3 043	2 985	2 543
Amortissements / Depreciation	773	558	315	252	563	646
Frais Généraux / General operating expenses	14 292	12 230	9 915	7 975	7 982	7 117

Le Résultat Brut d'Exploitation avant Amortissements, Provisions et Eléments Exceptionnels

	[TND,000]					
	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Produit Net Bancaire / Total Income	17 383	14 771	12 553	9 681	9 394	7 222
Frais Généraux hors Amortissements / General Operating Expenses excluding Depreciation	(13 519)	(11 672)	(9 600)	(7 723)	(7 419)	(6 471)
Résultat Brut d'Exploitation* / Operating Income*	3 864	3 099	2 953	1 958	1 975	751

* Résultat Brut d'Exploitation avant Amortissements, Provisions et Eléments Exceptionnels / * Gross Operating Income before depreciation Amortization and Depletion (DDA)

Le Résultat Net

	[TND,000]					
	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Résultat Brut d'Exploitation / Operating Income	3 864	3 099	2 953	1 958	1 975	751
Revenus divers / Other income	300	319	310	273	301	160
Dotation aux amortissements / Depreciation	(773)	(558)	(315)	(252)	(563)	(646)
Dotations et Reprises sur provisions / Net Provisions	1 324	(1 881)	(233)	(454)	*(808)	(194)
Gain provenant des autres éléments ordinaires / Gains from other ordinary activities	204	34	25	20	55	4
Impôts sur les Sociétés / Corporate taxes	(1 822)	(21)	(16)	(11)	(20)	(7)
Résultat Net / Net Profit (or Loss)	3 098	992	2 724	1 534	*940	68

La Répartition du Résultat Net

	[TND,000]				
	2016	2015	2014	2013	2012
Résultat Net de l'Exercice / Net profit or loss of the year	3 098	992	2 724	1 534	94
Capital social / Capital	68 000	68 000	68 000	50 000	50 000
Réserves légales / Legal reserves	392	213	77	77	7
Réserves facultatives / Optional reserves	200	200	200	200	20
Report à nouveau / Retained earnings	3 401	2 588	0	(24 286)	(25 226)
Fonds Propres / Networth	75 091	71 993	71 001	27 525	*25 99

Compliance

Bank ABC is committed to complying with all applicable rules as per our local regulation and Group standards.

Reflecting the increasing requirements and expectations of regulators, correspondent banks and stakeholders, the bank has invested significantly in managing compliance risks.

Bank ABC has constituted compliance and financial crime committee in which standard Compliance and Financial Crime management information and issue tracking has been introduced. This is reported regularly to management and board.

The bank has bolstered its financial crime compliance capability to counter mounting external regulations and challenges. The bank has instituted a “financial crime enhancement programme,” which is benchmarked against best practice. This programme comprises a Group-wide anti-money laundering (AML)/sanctions risk assessment, together with action plans and risk mitigation measures.

Additionally, financial crime risk systems have been upgraded. This provides a common platform, thresholds and methodology, as well as automated transaction monitoring. Client static data screening has also been enhanced, through the implementation of Siron KYC, an automated system for screening client data. Alerts generated from these automated systems, as well as the bank’s payment screening systems, are analysed. If appropriate, “suspicious activity reports” are filed with relevant authorities.

Finally BANK ABC aims to build a compliance culture which is an important component to combat financial crime.

Compliance culture is highly improved due to board and top management support & efforts for proper implementation of compliance program

Activité de la structure d’Audit Interne

L’Audit Interne au sein de Bank ABC en Tunisie est une activité indépendante et objective directement rattachée hiérarchiquement au Directeur Général et fonctionnellement au Comité d’Audit de Bank ABC en Tunisie (Sous-Comité du Conseil d’Administration).

En tant que troisième ligne de défense, la Direction de l’Audit Interne a déroulé durant l’exercice 2016:

- 4 missions d’audit au niveau des agences ;
- 3 missions d’audit au niveau des structures centrales ;
- 7 missions spéciales pour le compte de la Direction Générale et du Comité d’Audit ;
- 12 missions d’inventaires inopinés au niveau des agences.

Par ailleurs, la Direction de l’Audit a participé à une mission thématique transversale qui a couvert toutes les unités du Groupe ABC.

A travers ces missions, la fonction de l'Audit Interne a pu donner à la Direction Générale et au Comité d'Audit de Bank ABC, une assurance sur le degré de maîtrise des opérations en apportant des conseils pour les améliorer et ainsi contribuer à créer de la valeur ajoutée

La Direction de l'Audit Interne a mis en œuvre toutes les diligences requises par la réglementation Tunisienne en vigueur, les normes internationales de l'Institut des Auditeurs Internes (IIA) ainsi que les recommandations du Comité de Bâle sur le Contrôle Interne.

L'équipe d'Audit Interne est composée de personnes ayant l'expérience et la compétence requise nécessaire au bon déroulement des travaux. Cette équipe intègre et soutient les principes d'intégrité, d'objectivité et de confidentialité énoncés par le code déontologique de l'Institut des Auditeurs Internes.

Durant 2016, l'équipe d'Audit Interne a été renforcée par l'arrivée de deux nouvelles recrues ce qui va permettre de renforcer davantage le système de contrôle Interne de la banque.

Sur le plan de la formation continue de l'équipe, un processus de certification de l'équipe a été mis en place avec la participation à des sessions de préparation aux examens donnant accès à la Certification CIA (Certified Internal Auditor).

La sécurité de l'information

Consciente des enjeux et risques liés à la sécurité de l'information, Bank ABC a poursuivi pendant l'année 2016 l'implémentation de son programme stratégique de la sécurité de l'information. Cette année a été marquée par la mise en place d'un SOC (Security Operation Center) et l'initiation de plusieurs projets visant à sécuriser l'infrastructure IT de la banque. Un programme de sensibilisation étalé sur 4 sessions a été suivi par l'ensemble du personnel de la banque. Le programme des tests annuels de plan de continuité a été enrichi avec de nouveaux tests et scénarios pour garantir la résilience de la banque.

La Banque de Détail

La Banque de Détail a continué en 2016 l'expansion de son Réseau, avec l'ouverture de 3 nouvelles agences implantées sur le Grand Tunis (El Manar, El Ghazala, Ezzahra), portant le total des points de vente à 15.

L'année 2016 a été marquée par une belle progression du nombre de clients qui passe de 8 378 à 10 073, soit une progression de 20 %, ainsi que le nombre de comptes qui passe de 10 806 à 14 769, soit une progression de 37 %.

Les masses bilancielle ont aussi enregistré des augmentations satisfaisantes, avec :

- Plus 11,6 % au niveau des ressources globales qui passent de **TND 169 657 232 à TND 189 500 795**
- Plus 48 % au niveau de l'épargne qui passe de **TND 13 129 043 à TND 19 506 114** ;
- Plus 18 % au niveau des crédits productifs qui passent de **TND 63 117 246 à TND 74 518 945** ;

Les revenus de la Banque de Détail ont quant à eux progressé d'une manière rassurante, passant de 4 151 KDT à 5 536 KDT, soit plus 33 %.

Ces résultats ont été obtenus grâce essentiellement à une optimisation organisationnelle, une refonte des produits existants, le lancement de 3 nouveaux produits (*Overdraft, Tajdeed plus, et PEL PREMIUM*), l'élargissement du champ d'intervention commerciale de la Banque de Détail, qui a intégré en 2016 les Professionnels et les Petites Entreprises avec les Particuliers, et l'animation de 3 campagnes commerciales, dont une avec une campagne media et un jeu promotionnel.

Les objectifs de la Banque de Détail pour 2017 sont ambitieux, ils permettront à Bank ABC de se développer sur les 3 marchés (Particuliers, Professionnels, et Petites Entreprises) avec une meilleure qualité de service et de produits, et un Réseau qui s'étalera encore plus dans les régions de Sousse et de Sfax.

La Banque des Entreprises

L'activité de la Banque des Entreprises a continué de se développer en 2016. Malgré une évolution défavorable de la parité Dollar/Dinar, le portefeuille des engagements est resté stable avoisinant les USD 140mio à la fin de l'année 2016. Une évolution de la structure des engagements a été observée en 2016 de nature à réduire la volatilité du portefeuille et à assurer la pérennité du portefeuille crédits. Les revenus générés par la Banque des Entreprises ont progressé de 3,4% en 2016 et ce malgré une progression exceptionnelle de 22% en 2015.

Au niveau de la politique de développement commercial, un accent particulier a été mis en 2016 sur les entreprises exportatrices tunisiennes ainsi que sur les sociétés de commerce international local et étranger tout en continuant à cibler les marchés traditionnels suivants :

Les Entreprises Publiques

S'appuyant sur l'expertise du Groupe ABC en matière de financements structurés, Bank ABC a poursuivi son intervention auprès des entreprises publiques en leur proposant les solutions de financement appropriées pour la réalisation de leurs investissements et pour leur développement économique.

Les Entreprises et Groupes Privés

Œuvrant dans le cadre de la politique de crédit du Groupe ABC, la Banque a conforté sa position de partenaire privilégié de nombreuses entreprises et groupes privés opérant aussi bien dans le domaine des services que dans les industries à forte valeur ajoutée. Bank ABC a également axé son intervention sur les opérations de commerce international et a confirmé son expertise dans le montage de crédits syndiqués.

Les Sociétés de Leasing

Bank ABC a développé un savoir-faire inégalé dans la gestion des portefeuilles d'effets de commerces des sociétés de leasing. S'appuyant sur une qualité de service irréprochable, Bank ABC a réussi à développer ses relations avec ce segment et s'affirme aujourd'hui comme un acteur majeur du financement des sociétés de leasing en Tunisie.

Rapport Général et le Rapport Spécial
des Commissaires aux Comptes ainsi que
les Etats Financiers arrêtés au 31/12/2016

Deloitte.

Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira -Immeuble Iliade, 1er étage
Tel: +216 36 400 900 FAX +216 36 050 900
www.deloitte.tn
MF: 587570N/A/M/000

Mourad Guellaty

✉ 45, Avenue de la république, La Marsa
B.P 2070
Téléphone : + 216 71740 131 / + 216 71
740-231
Fax : + 216 71 740 197
E-mail :contact@cabinetguellaty.com
MF : 116451N/A/P/000

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE

ABC Building Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac,
1053 Tunis
MF : 577975B/P/M/000

**Rapports général et spécial des
commissaires aux comptes
Exercice clos le 31-12-2016
Mars 2017**



SOMMAIRE

	<u>Page</u>
I - Rapport Général	03
II - Rapport Spécial	07
III - Etats Financiers	12



Rapport Général



ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE

ABC Building Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Rapport général des Commissaires aux comptes

Messieurs les actionnaires de l'Arab Banking Corporation Tunisie,

Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Arab Banking Corporation Tunisie comprenant le bilan au 31 Décembre 2016, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états font ressortir des capitaux propres positifs de 75 091 KTND et un résultat bénéficiaire de 3 098 KTND.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.



Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. /

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. /

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'ABC Tunisie, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. /

Paragraphes d'observations

- **Contrôle fiscal**

En se référant à la note aux états financiers n°4.26 « passifs éventuels », nous attirons votre attention que, courant 2016, la banque a été soumise à une vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2012 à 2015. /

Le montant global du redressement s'élève à 3 114 KTND. La banque s'est opposée aux différents chefs de redressement notifiés et les résultats du contrôle sont toujours en phase de négociation à la date de l'émission du présent rapport. Toutefois, la banque a constitué une provision de 532 KTND en couverture de ce risque. /

Le risque final ne peut pas être estimé d'une façon fiable au stade actuel des discussions avec l'administration fiscale. Il dépend du dénouement définitif du dossier de contrôle.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question. /

- **Affaires en défense**

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la banque est défenderesse dans un procès l'opposant à l'une de ses anciennes relations et se voit réclamer le paiement de dédommagements portant sur des montants significatifs. (Cf. note aux états financiers 4.27). /



L'affaire est déboutée en deuxième appel au profit de la banque et son issue finale ne peut être estimée d'une façon définitive. A cet effet, aucune provision au titre d'un passif éventuel pouvant résulter de cette action en justice n'a été constituée dans les états financiers.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

- Sur la base de nos vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.
- Nous avons également dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen n'a pas mis en évidence des insuffisances de contrôle majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous avons relevé que la banque n'a pas signé le cahier des charges de tenue des comptes en valeurs mobilières émises.
- Conformément aux dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous vous informons qu'en date du 29 Janvier 2016, nous avons procédé à la révélation d'un fait délictueux auprès du procureur de la république portant sur des manipulations frauduleuses commises par un employé de la banque. L'enquête liée est toujours en cours, les risques probables ont été convenablement provisionnés au vu des informations disponibles.

Tunis, le 27/03/2017

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir Membre de D TTL

Sonia KETARI LOUZIR

CABINET MS LOUZIR
Membre SOLARIS 4ème étage. Popt 1 & 2
1053 Les Berges du Lac,
Tél: 71.862.430 - 71.862.487
Fax: 71.802.437
S2 - 570N/A/M/00Y

Cabinet Mourad Guellaty

Mourad Guellaty

MOURAD GUELLATY
45 Avenue de la République
Po. Box 1 BGLVEDERE TUNIS - TUNISIE
Tél.: 71 740 131 - 71 740 231 - Fax: 71 740 197
E-mail: Contact@mouradguellaty.com

Rapport Spécial



ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE

ABC Building Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Rapport spécial des Commissaires aux comptes

Messieurs les actionnaires de l'Arab Banking Corporation Tunisie,

En application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48, relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016. ✓

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation. ✓

I. Conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016

1. Conventions conclues en 2016 avec ABC Tunis Branch

ABC Tunisie a reçu des nouvelles garanties de la part de Bank ABC Tunis Branch et ce, en couverture des risques encourus sur cinq relations. Au 31/12/2016, la somme de ces garanties s'élève à 119 335 KTND. Lesdites garanties ont été rémunérées au taux de 0,25% de leurs montants et ce conformément à la convention conclue le 20 Avril 2009 entre les deux banques. En 2016, la commission payée par Bank ABC Tunisie en faveur de Bank ABC Tunis Branch s'élève à 204 KTND. ✓



Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 21 Février 2017.

2. Conventions conclues en 2016 avec ABC BSC

- a) ABC Tunisie a payé les frais de voyage du personnel d'ABC BSC dans le cadre de développement des activités RETAIL au cours de 2016 pour un montant total de 12 KDT.
- b) ABC Tunisie a reçu des garanties d'ABC BSC en couverture des engagements accordés. Le solde de ces garanties s'élève à 12 377 KDT au 31 décembre 2016.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 dont voici les principaux volumes réalisés:

1. ABC Tunisie a conclu en 2008 avec ABC Tunis Branch, un contrat de bail annuel prenant effet le 1^{er} avril 2008, portant sur la sous-location du siège social et d'un parking de 86 places. Le montant du loyer payé au titre de l'exercice 2016 est de 293 KTND HT ;

2. ABC Tunisie et ABC Tunis Branch ont conclu une convention de répartition des charges communes basée sur le temps de travail alloué à chaque entité.

En conséquence, les charges communes aux deux banques ont été refacturées en 2016 comme suit:

- ABC Tunisie refacture à ABC Tunis Branch 40% et 38% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais;
- ABC Tunis Branch refacture à ABC Tunisie 60% et 62 % respectivement pour les frais du personnel et les autres frais.

Le montant des charges supportées par ABC Tunisie au titre de l'exercice 2016 s'élève à 1 813 KTND HT. Pour la même période ABC Tunis Branch a supporté 3 417 KTND HT.

La convention précitée a été autorisée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 18 avril 2008.

3. Au cours de 2016, ABC Tunisie a payé à ABC Bahrain des charges relatives aux frais et licences d'utilisation d'applications informatiques y compris le système d'information Symbols, pour un montant de 732 KTND.

4. ABC Tunisie a effectué des transactions bancaires avec ABC Tunis Branch. Au cours de 2016, ces opérations ont abouti aux résultats suivants :

- a. ABC Tunisie a reçu 42 KTND en rémunération de ses dépôts auprès d'ABC Tunis Branch et a payé 1 867 KTND en tant qu'intérêts encourus en rémunération des dépôts de cette même banque chez ABC Tunisie.



L'encours des dépôts d'ABC Bank Tunisie chez ABC Tunis Branch à la clôture de l'exercice s'élève à 15 873 KTND alors que les dépôts d'ABC Tunis Branch chez ABC Tunisie à la même date s'élèvent à 23 935 KTND.

- b. ABC Tunisie a reçu 625 KTND en rémunération de ses placements auprès d'ABC Tunis Branch et a payé 584 KTND en tant que rémunération des placements de cette dernière.

L'encours des placements d'ABC Bank Tunisie chez ABC Tunis Branch à la clôture de l'exercice s'élève à 34 569 KTND contre des placements nuls d'ABC Tunis Branch chez ABC Tunisie à la même date.

- c. Durant 2016 les opérations de change (SWAP) avec ABC Tunis ont dégagé une perte de 440 KTND.

5. Durant 2016, ABC Tunisie a reçu 23 KTND comme commissions relatives aux opérations de commerce extérieur (Credoc export) auprès d'ABC Algeria.

6. Durant 2016, ABC Tunisie a reçu 787 KTND comme rémunération de ses placements auprès de BANCO ABC BRASIL. L'encours de ces placements s'élève à 38 350 KTND à la clôture de l'exercice.

7. L'encours des placements d'ABC Tunisie chez ABC Egypte s'élève à 268 KTND à la clôture de l'exercice.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) Il § 5 du Code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Les rémunérations et avantages octroyés au Directeur Général sont composés d'une rémunération brute de 715 KTND, d'avantages en nature d'une valeur de 8 KTND, d'une dotation aux provisions pour congés payés de 3 KTND et d'une dotation aux provisions pour prime de départ à la retraite de 5 KTND.
- En 2013, le Directeur Général de Bank ABC Tunisie a obtenu un crédit d'un montant de 850 KTND. L'encours de ce crédit au 31 Décembre 2016 est de 475 KTND. Ce crédit a généré courant 2016 des intérêts pour un montant de 36 KTND. Ce crédit a été autorisé par le conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 11 Septembre 2013.
- L'enveloppe globale brute des jetons de présence octroyés aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est élevée à 514 KTND, la banque s'est chargée, en plus des jetons de présence, de couvrir les frais de voyage et de séjour des membres du conseil lors de ses réunions.



Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, se présentent comme suit (en KTD) :

Désignation	Direction Générale		Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Avantage à court terme	(*) 726	38	673	-
Avantage postérieur à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnité de fin de contrat de travail	5	44	-	-
Paiement en action	-	-	-	-
Total	731	82	673	-

(*) Le montant tient compte des provisions pour congés payés constatées en 2016 pour 3 KTND.

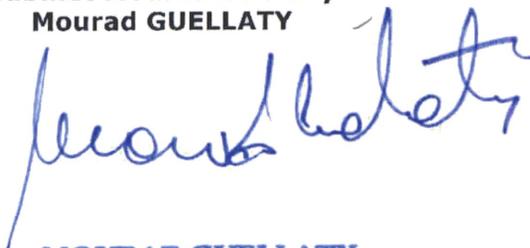
Tunis, le 27/03/2017
Les commissaires aux comptes ✓

Cabinet MS Louzir Membre de DTTL
Sonia KETARI LOUZIR



CABINET MS LOUZIR
Immeuble SOLARIS 4ème étage, Opt 1 & 2
1003 Les Berges du Lac
Tél. 71.862.430 - 71.862.400
Fax: 71.862.437
507570N/A/W/000

Cabinet Mourad Guellaty
Mourad GUELLATY



MOURAD GUELLATY
45 Avenue de la République
Po. Box1 BELVEDERE TUNIS - TUNISIE
Tél. 71 740 131 71 740 231 - Fax: 71 740 197
E-mail: Contact@cabinetguellaty.com



ABC Tunisie

Etats financiers

Exercice clos le 31 décembre 2016



BILAN	14
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	15
ETAT DE RESULTAT	16
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	17
NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016	18



Bilan
Exercice clos le 31 Décembre 2016
(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31-déc-2016	31-déc-2015
Actifs			
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP & TGT	4.1	13 718	64 510 ✓
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	258 472 ✓	216 514 ✓
AC3- Créances sur la clientèle	4.3	159 820 ✓	138 871 ✓
AC4- Portefeuille-titre commercial	4.4	61 784 ✓	20 828 ✓
AC5- Portefeuille d'investissement	4.5	52 ✓	52 ✓
AC6- Valeurs immobilisées	4.6	4 326 ✓	3 169 ✓
AC7- Autres actifs	4.7	10 837 ✓	10 820 ✓
TOTAL ACTIF		509 009	454 764 ✓
Passifs			
PA1 – Banque Centrale, CCP	4.8	45 027	20 007 ✓
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.9	43 645	58 450 ✓
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.10	326 869	294 130 ✓
PA5 - Autres passifs	4.11	18 377	10 184 ✓
TOTAL PASSIF		433 918	382 771 ✓
Capitaux propres			
CP1 - Capital		68 000	68 000 ✓
CP2 - Réserves		592	413 ✓
CP3 - Résultats reportés		3 401	2 588 ✓
CP4 - Résultat de l'exercice		3 098	992 ✓
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.12	75 091	71 993 ✓
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		509 009	454 764 ✓



Etat des engagements hors bilan
Exercice clos le 31 Décembre 2016
(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31-déc- 2016	31-déc- 2015
Passifs éventuels			
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données		468	5 183 ✓
HB 2 - Crédits documentaires		8 853	9 149 ✓
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		9 321	14 332 ✓
Engagements donnés			
HB 4 - Engagements de financement en faveur de la clientèle	4.13	34 331	34 745 ✓
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		34 331	34 745 ✓
Engagements reçus			
HB 7 - Garanties reçues		137 925	97 039 ✓
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	4.14	137 925	97 039 ✓



Etat de résultat
Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre 2016
(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Exercice 2016	Exercice 2015
Produits d'exploitation bancaire			
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	4.15	15 538	15 169 ✓
PR2 - Commissions (en produits)	4.16	4 721	3 685 ✓
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	4.17	4 060	2 459 ✓
Total produits d'exploitation bancaire		24 319	21 313 ✓
Charges d'exploitation bancaire			
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	4.18	(6 224)	(6 184) ✓
CH2 - Commissions encourues		(712)	(358) ✓
Total charges d'exploitation bancaire		(6 936)	(6 542) ✓
PRODUIT NET BANCAIRE		17 383	14 771 ✓
PR5/CH 4 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	4.19	1 324	(1 881) ✓
PR 7 - Autres produits d'exploitation		300	319 ✓
CH 6 - Frais de personnel	4.20	(8 556)	(7 359) ✓
CH 7 - Charges générales d'exploitation	4.21	(4 962)	(4 313) ✓
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4.6	(773)	(558) ✓
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 715	979 ✓
PR8/CH9 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		204	34 ✓
CH 11- Impôts sur les sociétés		(1 522)	(21) ✓
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		3 398	992 ✓
PR9/CH10 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires		(300)	- ✓
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 098	992 ✓
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		3 098	992 ✓
RESULTAT PAR ACTION (TND)	4.22	0,456	0,146 ✓



Etat de flux de trésorerie
Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre 2016
(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Exercice 2016	Exercice 2015
Activités d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		22 807	23 244
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(6 175)	(6 339)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(27 651)	27 308
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		32 506	(8 913)
Titres de placements		(40 000)	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(8 355)	(7 025)
Autres flux de trésorerie		1 099	(40 155)
Impôts sur les sociétés payés		(26)	(21)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		(25 796)	(11 901)
Activités d'investissement			
Acquisitions \ cessions d'immobilisations		(2 017)	(1 956)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(2 017)	(1 956)
Activités de financement			
Emissions d'actions		-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(27 813)	(13 857)
Liquidités et équivalents en début d'exercice		128 177	142 034
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice	4.23	100 364	128 177

20946

14299

(16155)

125879



Notes aux états financiers annuels au 31 décembre 2016

1. Référentiel d'élaboration des états Financiers

Les états financiers de l'Arab Banking Corporation Tunisie (ABC Tunisie) sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96 – 112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

2. Exercice comptable

L'exercice comptable commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

3. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers de l'Arab Banking Corporation–Tunisie sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les lettres de crédit et de garantie sont portées en hors bilan à mesure qu'elles sont contractées et sont transférées au bilan au fur et à mesure des débloques des fonds pour le montant de décaissement.

- Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

- Comptabilisation des revenus des crédits à la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice pour leurs montants rattachés audit exercice.

Les intérêts sur crédits d'escompte sont comptabilisés dans les comptes d'intérêts constatés d'avance au moment du déblocage de ces crédits et sont comptabilisés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.



Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) ou parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les agios sur les comptes courants gelés sont réservés et présentés en fin d'exercice en déduction des comptes courants débiteurs.

- **Provisions sur engagements**

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 2013-21, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

- A : Actifs courants	0 %
- B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
- B2 : Actifs incertains	20 %
- B3 : Actifs préoccupants	50 %
- B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

- **Provisions additionnelles**

Conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

- **Provision collective**

Pour le calcul de la provision collective en couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, la banque a appliqué l'approche prévue au niveau de l'annexe 3 de la circulaire BCT 91-24 prévoyant la méthodologie de calcul des provisions collectives.

3.2. Comptabilisation des intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation.



3.3. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les différences de change sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

3.4. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	33%
- Logiciels informatiques	20% et 33%
- Agencement, Aménagement et Installations	10%
- Constructions	3%

3.5. Comptabilisation et évaluation des titres

Les titres acquis sont classés selon l'une des catégories suivantes :

- Titres de transaction : sont les titres acquis en vue de leur revente à brève échéance (durée de détention inférieure à 3 mois) et dont le marché de négociation est jugé liquide.
- Titres d'investissement : sont les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.
- Titres de placement : sont les titres qui ne répondent pas aux critères de classement en titres de transaction ni en titres d'investissement.

A la date d'arrêté, les titres sont évalués à la valeur de marché ; les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes font l'objet de provision pour dépréciation.



4. Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

Note 4.1 – Caisse, et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à **13 718** KDT au 31 décembre 2016 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2016	31-déc-2015
Caisse	3 780	3 706
BCT	9 938	60 804
TOTAL	13 718	64 510

Note 4.2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à **258 472** KDT au 31 décembre 2016 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2016	31-déc-2015
Comptes Ordinaires chez les correspondants	43 723	13 334
Placements chez la BCT	16 137	18 040
Placements chez les correspondants	151 337	141 456
Créances sur les Etablissements Financiers	46 674	43 306
Créances rattachées	601	378
TOTAL	258 472	216 514

Note 4.3 – Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à **159 820** KDT au 31 décembre 2016 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2016	31-déc-2015
Comptes courants débiteurs	5 108	5 466
Escompte commercial	3 160	4 858
Crédits à Court Terme	27 348	12 209
Crédits à Moyen et Long Terme	125 733	115 601
Crédits de consolidation	366	35
Impayés	11 063	15 460
Produits à recevoir	1 865	1 577
Produits perçus d'avance	(177)	(221)
Total Créances Brutes	174 467	154 986
Provisions affectées	(8 059)	(10 252)
Agios réservés	(5 624)	(5 184)
Provisions Collectives	(963)	(679)
TOTAL	159 820	138 871



La ventilation des engagements par classe de risque se présente comme suit :

Libellé	31-déc-2016	31-déc-2015
Classe 0 (A)	146 140	129 386
Classe 1 (B1)	13 208	6 237
Total Créances performantes	159 348	135 623
Classe 2 (B2)	721	3 991
Classe 3 (B3)	1 260	1 288
Classe 4 (B4)	13 138	14 084
Total Créances non performantes	15 119	19 363
TOTAL	174 467	154 986

Note 4.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à **61 784** KDT au 31 décembre 2016 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2016	31-déc-2015
Bons de trésor assimilables (BTA)	60 000	20 000
Décote/Prime	(576)	(24)
Produits à recevoir	2 360	852
TOTAL	61 784	20 828

Note 4.5 – Portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste s'élève à **52** KDT au 31 décembre 2016 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2016	31-déc-2015
Société Tunisienne de Garantie	20	20
SIBTEL	32	32
TOTAL	52	52



Note 4.6 – Valeurs immobilisées

 Le solde de ce poste s'élève à **4 326** KDT au 31 décembre 2016 et se décompose comme suit :

Libellé	Val. Brute au 31/12/2015	Acquisition / Cession	Val. Brute au 31/12/2016	Amortissement 31/12/2015	Cession / Régularisation	Dotation 2016	Amortissement 31/12/2016	Valeur nette au 31/12/2016		
Agencements, Aménagements Installations	3 642	4 209	1 037	5 246	(1 901)	(1 571)	-	(481)	(2 381)	2 865
Immeubles	298	299	-	299	(62)	(64)	-	(10)	(72)	227
Matériel de Transport		384	264	648	(131)	19	(101)	(206)	442	
Matériel Informatique	1 283	1 266	234	1 500	(934)	(866)	20	(122)	(1 037)	463
Mobilier et Matériel de Bureau	984	345	194	539	(395)	(169)	14	(59)	(447)	92
Logiciels Informatiques	3 061	3 060	-	3 060	(3 063)	(3 061)	-	(1)	(3 064)	(5)
Avances sur Immobilisations		93	149	242	-	-	-	-	-	242
TOTAL	9 655	1 878	11 533	(6 486)	53	(773)	(7 207)	4 326		

9 652

(6 483)



Note 4.7 – Autres actifs

Le solde de ce poste s'élève à **10 837** KDT au 31 décembre 2016 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2016	31-déc-2015
Crédits au personnel	5 853	5 839
Charges Constatées d'avance	131	85
Autres actifs	4 853	4 897
TOTAL	10 837	10 821

Note 4.8 - Banque Centrale, CCP

Le solde de ce poste s'élève à **45 027** KDT au 31 décembre 2016 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2016	31-déc-2015
Emprunt auprès de la BCT	45 000	20 000
Dettes rattachées	27	7
TOTAL	45 027	20 007

Note 4.9 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à **43 645** KDT au 31 décembre 2016 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2016	31-déc-2015
Emprunts interbancaires	17 000	47 000
Dépôts des établissements bancaires	24 202	8 804
Dépôts des établissements financiers	2 313	2 473
Dettes rattachées	130	173
TOTAL	43 645	58 450

Note 4.10 - Dépôts de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à **326 869** KDT au 31 décembre 2016 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2016	31-déc-2015
Dépôts à vue	255 390	239 501
Dépôts d'épargne	19 506	13 129
Comptes à terme, Bons de Caisse et Valeurs assimilées	38 549	29 788
Autres Sommes dues à la clientèle	13 004	11 365
Intérêts payés d'avance	(14)	(14)
Charges à payer	433	361
TOTAL	326 869	294 130



Note 4.11 – Autres passifs

Le solde de ce poste s'élève à **18 377 KDT** au 31 décembre 2016 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2016	31-déc-2015
Dettes au personnel	2 585	2 370
Dettes sociales	597	384
Etat, Impôt et taxes	2 380	277
Provisions pour risques et charges	834	287
Comptes de suspens	10 371	6 204
Autres Passifs	1 611	662
TOTAL	18 377	10 184

Note 4.12 – Capitaux propres

A la date du 31 décembre 2016, le capital social s'élevait à **68 000 KDT** composé de 6 800 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DT l'action. Le total des capitaux propres de la Banque, avant affectation du résultat de l'exercice 2016, s'élève à **75 091 KDT** au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2014	68 000	277	-	2 724	71 001
Affectation du résultat 2014		136	2 588	(2 724)	-
Résultat au 31-12-2015				992	992
Solde au 31-12-2015	68 000	413	2 588	992	71 993
Affectation du résultat 2015		179	813	(992)	-
Résultat au 31-12-2016				3 098	3 098
Solde au 31-12-2016	68 000	592	3 401	3 098	75 091

Note 4.13 – Engagements de financement en faveur de la clientèle :

Le solde de ce poste s'élève à **34 331 KDT** au 31 décembre 2016 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2016	31-déc-2015
Lignes de crédits notifiées à la Clientèle et Non utilisées	34 331	34 745
TOTAL	34 331	34 745

Note 4.14 – Garanties reçues

Le solde de ce poste s'élève à **137 925 KDT** au 31 décembre 2016 et se décompose comme suit :

Libellé	31-déc-2016	31-déc-2015
Garanties reçues des banques	131 712	85 457
Garanties financières reçues de la clientèle	2 508	5 750
Garanties en actifs financiers reçues de la clientèle	3 604	5 263
Garanties réelles reçues de la clientèle (*)	101	569
TOTAL	137 925	97 039

(*)Les garanties réelles reçues de la Clientèle concernent uniquement les créances classées



Note 4.15 - Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent **15 538** KDT au titre de l'exercice 2016 contre **15 169** KDT en 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice 2016	Exercice 2015
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	5 427	5 274
Intérêts sur créances sur la clientèle	10 111	9 894
TOTAL	15 538	15 169

Note 4.16 – Commissions (en produits)

Les commissions totalisent **4 721** KDT au titre de l'exercice 2016 contre **3 685** KDT en 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice 2016	Exercice 2015
Chèques, effets, virements et tenue de compte	1 298	1 194
Commission d'intermédiation	50	35
Opérations de commerce extérieur	952	924
Crédits documentaires, engagement de financement et garanties	578	323
Gestion, étude des engagements	1 048	562
Monétique	421	287
Autres commissions	374	359
TOTAL	4 721	3 685

Note 4.17 - Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières totalisent **4 060** KDT au titre de l'exercice 2016 contre **2 459** KDT en 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice 2016	Exercice 2015
Gain de change	1 136	1 410
Revenus du Portefeuille titres de placement	2 924	1 049
TOTAL	4 060	2 459

Note 4.18 - Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent **6 224** KDT au titre de l'exercice 2016 contre **6 184** KDT en 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice 2016	Exercice 2015
Intérêts sur dépôts des établissements bancaires et financiers	4 312	4 466
Intérêts sur dépôts de la clientèle	1 912	1 717
TOTAL	6 224	6 184



Note 4.19 – Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les reprises nettes de provisions totalisent **1 324** KDT au titre de l'exercice 2016 contre une dotation nette de **1 881** KDT en 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice 2016	Exercice 2015
Dotation aux provisions sur risque de crédit	(2 204)	(2 636)
Dotation pour provision collective	(382)	(193)
Reprise de provisions sur risque de crédit	4 488	971
Reprise de provisions sur créances abandonnées	-	302
Pertes sur créances abandonnées	(108)	(330)
Coût Net du Risque de crédit	1 794	(1 887)
Provisions pour Risques & charges Divers	(578)	(124)
Reprise de provisions pour charges divers	108	131
Coût Net du risque	1 324	(1 881)

Note 4.20 – Frais de Personnel

Les frais de personnel totalisent **8 556** KDT au titre de l'exercice 2016 contre **7 359** KDT en 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice 2016	Exercice 2015
Rémunération de personnel	6 979	6 080
Charges sociales et autres cotisations	1 380	1 151
Autres charges liées au personnel	197	129
TOTAL	8 556	7 359

Note 4.21 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent **4 962** KDT au titre de l'exercice 2016 contre **4 313** KDT en 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice 2016	Exercice 2015
Loyers, Eau et Electricité	1 615	1 444
Frais de licences informatiques	623	805
Jetons de présence & frais de Conseils d'Administration	673	514
Frais de communication	362	346
Divers honoraires	296	219
Frais divers d'exploitation	1 394	985
TOTAL	4 962	4 313



Note 4.22 – Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, se présentent comme suit :

Libellé	Exercice 2016	Exercice 2015
Résultat net (en DT)	3 097 964	999 995
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	3 097 964	999 995
Nombre moyen d'actions ordinaires	6 800 000	6 800 000
Résultat par Action	0,456	0,147

Le résultat par action ainsi déterminé correspond au résultat de base et au résultat dilué par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2016.

Note 4.23 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la Banque ont atteint au 31 décembre 2016, **100 364** KDT détaillés comme suit :

Libellé	Exercice 2016	Exercice 2015
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	13 718	64 510
Créances sur les Etablissements Bancaires (autres que crédits accordés aux Etab. Bancaires et financiers)	172 849	139 471
Emprunts auprès de la BCT	(45 000)	(20 000)
Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires	(41 202)	(55 804)
Total	100 364	128 177



Autres notes aux états financiers
Note 4.24 – Ventilation des actifs et des passifs selon leur durée résiduelle contractuelle

Libellé	Inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Indéterminée	Total
Actifs							
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP & TGT	13 718	-	-	-	-	-	13 718
Créances sur les établissements bancaires et financiers	181 385	8 659	62 188	6 240	-	-	258 472
Créances sur la clientèle	25 471	19 801	22 665	84 203	7 680	-	159 820
Portefeuille-titre commercial	1 960	-	8 463	51 361	-	-	61 784
Portefeuille d'investissement	-	-	-	-	-	52	52
Valeurs immobilisées	-	-	-	-	-	4 326	4 326
Autres actifs	2 325	225	4 234	3 600	453	-	10 837
Total Actifs	224 859	28 685	97 550	145 404	8 133	4 378	509 009
Passifs							
Banque Centrale, CCP	45 027	-	-	-	-	-	45 027
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	43 645	-	-	-	-	-	43 645
Dépôts et avoirs de la clientèle	303 245	10 833	8 123	4 668	-	-	326 869
Autres passifs	17 543	-	834	-	-	-	18 377
TOTAL Passifs	409 460	10 833	8 957	4 668	-	-	433 918
Capitaux Propres	-	-	-	-	-	75 091	75 091
Total Passifs et capitaux propres	409 460	10 833	8 957	4 668	-	75 091	509 009
Situation Nette	(184 602)	17 852	88 593	140 736	8 133	(70 713)	-



Note 4.25 – Transactions avec les parties liées

Opérations avec ABC Tunis Branch

1. Conformément au contrat de bail conclu en 2008 avec ABC Tunis Branch portant sur la sous-location du siège social y compris le parking, le total des loyers payés par ABC Tunisie au titre de 2016 s'élève à 293 KDT hors taxes.
2. Conformément à la convention de répartition des charges communes conclue en 2008 avec ABC Tunis Branch telle que autorisée par le Conseil d'Administration du 18/04/2008 et qui fixe le « Timesheet » comme critère de détermination des clés de répartition de ces charges, les taux relatifs à 2016 se détaillent comme suit:
 - 60% et 62% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais contre 60% et 63% en 2015, en ce qui concerne ABC Tunisie.
 - 40% et 38% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais contre 40% et 37% en 2015, en ce qui concerne ABC Tunis Branch.

Le total des charges communes payées par ABC Tunisie en 2016 a atteint 1 813 KDT hors taxes et le montant refacturé à ABC Tunis, 3 417 KDT hors taxes.

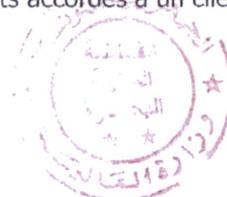
3. Au 31 décembre 2016, l'encours des dépôts de ABC Tunisie chez ABC Tunis Branch s'élève à 15 873 KDT et le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice clos à cette date d'élève à 42 KDT. A cette date, l'encours des dépôts de ABC Tunis Branch chez ABC Tunisie s'élève à 23 935 KDT et les intérêts servis à ce titre au cours de 2016 s'élèvent à 1 867 KDT.
4. Au 31 décembre 2016, l'encours des placements de ABC Tunisie chez ABC Tunis Branch s'élève à 34 569 KDT et le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice clos à cette date d'élève à 625 KDT. A cette date, l'encours des placements de ABC Tunis Branch chez ABC Tunisie est nul et les intérêts servis à ce titre au cours de 2016 s'élèvent à 584 KDT.
5. Durant 2016, les charges relatives aux opérations de change (SWAP) avec ABC Tunis Branch s'élèvent à 440 KDT.
6. Durant 2016, ABC Tunisie a reçu des garanties de la part de ABC Tunis Branch en couverture des risques encourus sur certains clients. Au 31 décembre 2016, le total de ces garanties s'élève à 119 335 KDT et le montant des commissions dues à ce titre s'élève à 204 KDT hors taxes.

Opérations avec ABC ALGERIE

7. Durant 2016, ABC Tunisie a reçu 23 KDT comme commissions relatives aux opérations de commerce extérieur (remise documentaire export) auprès de ABC ALGERIE.

Opérations avec ABC BSC (ABC BAHRAIN)

8. Le total des frais de licence Symbols payées par ABC Tunisie à ABC BSC au titre de l'exercice 2016, s'élève à 732 KDT.
9. ABC Tunisie a payé les frais de voyage du personnel de ABC BSC dans le cadre du développement des activités RETAIL au cours de 2016 pour un montant total de 12 KDT.
10. ABC Tunisie a reçu des garanties en couverture des crédits accordés à un client. L'encours de la garantie s'élève à 12 377 KDT au 31 décembre 2016.



Operations avec ABC BRAZIL

11. ABC Tunisie a effectué en 2016 des opérations de placement avec ABC BRAZIL. L'encours de ces opérations s'élève au 31 décembre 2016 à 38 350 KDT et le montant des intérêts perçus au cours de l'exercice s'élève à 787 KDT.

Operations avec ABC EGYPTE

12. L'encours du dépôt de ABC EGYPTE chez ABC Tunisie s'élève à 268 KDT au 31 décembre 2016.

Rémunération des dirigeants

13. Les rémunérations et avantages octroyés au Directeur Général au cours de 2016 sont composés d'une rémunération brute de 715 KDT et d'avantages en nature d'une valeur de 8 KDT.

14. L'enveloppe globale brute des jetons de présence octroyés aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est élevée à 514 KDT.

Note 4.26 – Passifs éventuels

La banque a fait l'objet au cours de 2016, d'une vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2012 à 2015 ayant abouti à une notification préliminaire de 3 114 KDT. La banque a formulé son opposition à la majorité des chefs de redressements conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et des procédures fiscaux et a constitué une provision pour risque de l'ordre de 532 KDT.

A la date d'arrêté des états financiers, l'impact final de cette vérification ne peut être estimé de manière fiable.

*** Note 4.27 – Affaires en défense :**

Une relation a intenté une action en référé contre la Banque pour transferts illégaux entre ABC Tunis et ABC Tunisie et réclame la somme de 4 500 000 TND. Il a été débouté en première instance ainsi qu'en appel.

En Mars 2011, le client s'est pourvu en cassation.

En Septembre 2011, la cour de cassation a instruit le renvoi de l'affaire devant la cour d'appel avec une nouvelle composition.

En ce sens, l'audience à la cour d'appel a été ajournée à plusieurs reprises.

Lors de l'audience du 22/01/2014, la banque a présenté les éléments de défense en se basant sur le fait que la banque a eu gain de cause dans une affaire similaire à l'encontre de la même partie.

En date du 11/02/2015 et après plusieurs ajournements de l'audience, la Cour d'Appel a accepté les plaidoiries des deux parties et a reporté l'affaire à une date ultérieure pour annoncer son jugement.

En date du 25/03/2015 la Cour d'Appel a confirmé le jugement de Première Instance en faveur de la banque. Ce dernier jugement a fait l'objet de pourvoi en cassation par la partie adverse. L'audience de cassation n'est pas encore fixée.



Note 4.28 – Evénements postérieurs à la clôture :

Ces états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 21 Février 2017. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.



Stratégie de la banque sur MLT 2017-2021

BANK ABC Tunisie

Stratégie de développement

Créé en 1980 à l'initiative d'investisseurs institutionnels tels que la Banque Centrale de Libye, « Kuwait Investment Authority » et « Abu Dhabi Investment Authority », le groupe Arab Banking Corporation dont le siège est situé au Bahreïn, a progressivement développé sa présence dans la région MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord) et à l'international. C'est ainsi qu'un bureau de représentation du groupe ABC a ouvert ses portes à Tunis en 1989. Ce premier pas en Tunisie a été rapidement suivi par l'obtention d'une licence pour une activité de banque offshore en 1993 puis du démarrage de l'activité bancaire on shore en 2000.

L'activité de Bank ABC (banque on shore) a connu une évolution contrastée depuis son lancement mais à toujours bénéficié du soutien indéfectible du groupe ABC dont l'intérêt pour le marché tunisien n'est plus à démontrer.

La volonté du groupe ABC est d'établir, de développer et de renforcer les liens de coopération avec les institutions financières ainsi que les entreprises privées et publiques Tunisiennes et de s'affirmer en tant qu'acteur entreprenant, reconnu et respecté sur le marché bancaire tunisien.

Forte du soutien de ses actionnaires et animée de la volonté de contribuer au développement de l'économie Tunisienne, Bank ABC a su, au cours des dernières années, tisser des liens étroits avec les différents acteurs économiques et conquérir une part de marché grâce notamment à la mise en place de bonnes pratiques, la transparence des opérations bancaires et la qualité des prestations servies à la clientèle.

Bank ABC entend poursuivre au cours des cinq prochaines années (2017-2021) sa stratégie de conquête en développant son activité de façon organique autour des quatre pôles suivants :

- Le marché des grandes entreprises et des institutions financières
- Le marché des particuliers, des professionnels et des PME
- Les activités de marché (change, marché monétaire...)
- Les activités de commerce extérieur

Dans le cadre de cette stratégie, Bank ABC vise principalement à atteindre les objectifs suivants :

- Améliorer les performances financières :
 1. Augmenter le revenu total ;
 2. Améliorer le résultat net ;
 3. Contrôler les coûts ;
 4. Améliorer la productivité et le coefficient d'exploitation.

- Offrir des produits compétitifs et un service de qualité à sa clientèle.
 1. Proposer une panoplie de produits en adéquation aux besoins spécifiques de la clientèle ;
 2. Fidéliser sa clientèle en lui offrant une qualité de service irréprochable ainsi que des produits et services innovants.
- Renforcer le leadership et les capacités internes en procédant au recrutement de professionnels chevronnés et à la mise en place d'un plan de formation pertinent
- Accroître le rendement financier servi à ses actionnaires

I. Marché des grandes entreprises et des institutions financières

La forte concurrence dans le secteur bancaire, pousse les banques à essayer de se distinguer les unes des autres en offrant des produits variés ; qui s'adaptent aux besoins des clients ; et en améliorant leur service. Afin d'y arriver, Bank ABC envisage de développer chaque année son portefeuille de grandes entreprises et d'institutions financières sur le secteur public privé et financier. D'où la mise en place d'une méthode de prospection basée sur une liste ciblée regroupant les 200 principaux acteurs économiques ainsi qu'une réorganisation de la direction des grandes entreprises dans le but de permettre aux commerciaux de consacrer plus de temps au démarchage de prospects et à la visite des clients.

La banque cherche à être le partenaire financier stratégique des principales entreprises publiques tunisiennes. Pour réaliser son objectif, elle s'appuie sur ses deux forces majeures :

- Sa capacité à mobiliser des enveloppes importantes de financement en devises et en monnaie locale.
- Les synergies qui existent avec le groupe ABC en matière de financement de projets, de financement structuré, d'accès au marché international des capitaux et de conseil aux entreprises publiques.

Etant donné que les grandes entreprises privées tunisiennes sont déjà sur-bancarisées, la banque a choisi de mettre en relief les points suivants :

- Appartenance à un groupe international disposant d'une présence dans les pays qui sont les principaux partenaires économiques de la Tunisie comme la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Algérie et la Libye, ainsi que d'une bonne maîtrise des opérations de commerce extérieur.
- Connaissance parfaite du marché libyen et capacité de traiter des transactions de montant très important sur ce marché.
- Possibilité d'accompagner les grands groupes tunisiens dans leur développement à l'international et notamment dans les pays voisins tels que l'Algérie et la Libye.
- Partenariat étroit avec la banque offshore à même de satisfaire les besoins des grands groupes tunisiens en matière de négoce international ou de transactions avec des montages complexes.
- Fortes synergies avec le département des financements structurés et des financements de projets basé au siège du groupe à Bahreïn.



T +216 71 861 861
F +216 71 960 406

www.bank-abc.com

Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 Tunis-Tunisie
Société Anonyme au Capital de 68.000.000 TND
Swift Code: ABCOTNTT001
RC : B111282000 - Matricule Fiscal : 577975B/P/M/000
Bank ABC (Arab Banking Corporation - Tunisie)

نهج بحيرة أناسي-ضفاف البحيرة - 1053 تونس . الجمهورية التونسية.
شركة خفية الإسم رأس مالها 68.000.000 دينار تونسي.
السويفت : ABCOTNTT001
المعرف الجبائي: 577975B/P/M/000 - السجل التجاري: B111282000
بنك ABC (بنك المؤسسة العربية المصرفية - تونس)

La banque propose une large gamme de produits allant des financements export, financements import, financements des créances et financement des projets. Elle assure également le traitement des LCs ; leur confirmation et leur escompte ; ainsi que les facilités de caisse, les prêts renouvelables et toute sorte de crédits.

La banque vise les groupes privés tunisiens opérant dans les secteurs suivants :

- L'énergie.
- L'industrie mécanique, chimique et pharmaceutique.
- La télécommunication.
- Le transport.
- L'agroalimentaire.
- Les concessionnaires automobiles.

Elle adopte une approche sélective, prudente et ciblée afin d'avoir un portefeuille sain de créances, en respectant les dispositifs de lutte contre le terrorisme, le blanchiment d'argent et les fraudes.

II. Marché des particuliers, des professionnels et des PME

L'activité de la Banque de Détail a débuté son redressement en 2016 avec comme objectif d'atteindre sa vitesse de croisière durant la période 2017-2021.

Pour ce faire, la Banque a mis en place un nouvel organigramme et a procédé en 2016 à des recrutements ciblés de professionnels, devant lui permettre de devenir la banque préférée de la clientèle patrimoniale et des particuliers haut de gamme. Ces recrutements ciblés devront continuer en 2017 afin de remplir tous les postes « clé » nécessaires à cette nouvelle organisation.

La Structure de la Banque de Détail a déjà enregistré son renforcement d'un département Marketing et Produits à la fin de l'année 2016, et devrait être dotée des départements suivants au courant de l'année 2017 :

- Marché des particuliers haut de gamme et des professionnels
- Projets, services et qualité
- Crédit et recouvrement (en mode centralisé)

La stratégie de la Banque de Détail pour la période 2017-2021 repose sur trois axes prioritaires qui s'appuient sur un socle d'actions fondamentales. Ces axes et ces actions sont détaillés ci-après.

1. Clientèle cible

Bank ABC cible la clientèle suivante :

- Un vivier de la clientèle haut de gamme des particuliers (jeunes diplômés des grandes écoles, salariés à bons revenus) généralement utilisateurs de crédits et de services standards
- Une clientèle de particuliers bonne gamme (salariés, retraités et professionnels à haut revenus) généralement déposants, utilisateurs de crédits immobiliers et exigeants en terme de produits monétiques et de banque à distance



T +216 71 861 861
F +216 71 960 406

www.bank-abc.com

Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 Tunis-Tunisie
Société Anonyme au Capital de 68.000.000 TND
Swift Code: ABCOTNTT001
RC : B111282000 - Matricule Fiscal : 577975B/P/M/000
Bank ABC (Arab Banking Corporation - Tunisie)

نهج بحيرة أناسي-ضفاف البحيرة - 1053 تونس . الجمهورية التونسية.
شركة خفية الإسم رأس مالها 68.000.000 دينار تونسي.
السويفت : ABCOTNTT001
المعرف الجبائي: 577975B/P/M/000 - السجل التجاري: B111282000
بنك ABC (بنك المؤسسة العربية المصرفية - تونس)

- Une clientèle patrimoniale (rentiers, hommes d'affaires) généralement dépositaire et à la recherche de conseil fiscal et d'optimisation de ses placements
- Une clientèle de professionnels dépositaire et/ou à risque de contrepartie faible et utilisatrice de crédits d'investissement et de gestion
- Une clientèle de Petites Entreprises, à faible risque de contrepartie.

2. Axes prioritaires

- Développement/Synergies : développer la présence, l'agressivité commerciale et la veille concurrentielle de Bank ABC et accroître les synergies avec les différentes structures de la banque (Grandes Entreprises) et du Groupe (autres implantations)
- Qualité de service : mesurer les écarts au niveau de la qualité de service offerte et mettre en place les actions nécessaires pour l'améliorer. Orienter la culture de Bank ABC vers la satisfaction client.
- Maîtrise du risque : développer les compétences sur la maîtrise des procédures et des risques (de contrepartie, de marché et opérationnel). Renforcer le dispositif de recouvrement centralisé ainsi que le dispositif du contrôle permanent au niveau des agences

3. Socle d'actions fondamentales

a. Dispositif :

- Mettre en place les compétences nécessaires en marketing, communication, animation, projets, services, qualité et recouvrement.
- Développer le réseau d'agence dans les zones à fort potentiel (Tunis, Sousse, Sfax, Nabeul, Monastir et Bizerte) au rythme pouvant aller jusqu'à 3 à 4 agences par an afin d'atteindre 25 points de vente en 2021.
- Développer notre présence dans les dynamiques locales (institutions, salons).
- Renforcer l'animation terrain (agence et animateur du réseau).
- Créer les conditions d'un développement optimisé des marchés des particuliers haut de gamme et des professionnels (offre dédiée, espace prestigieux...).

b. Efficacité commerciale et pilotage :

- Développer le rôle des managers de la performance (animateur réseau et responsable d'agence).
- Développer l'esprit d'équipe qui s'appuie sur les performances individuelles.
- Développer la proactivité et le sens de l'anticipation de la force de vente sur son portefeuille.
- Améliorer l'accueil et développer la vente au guichet.
- Fiabiliser et automatiser les tableaux de bord pour mieux piloter la performance.
- Mettre en place la rentabilité par client.

c. Compétences :

- Anticiper les formations des profils de managers.
- Renforcer les compétences de managers en matière de risque, procédures et management.



T +216 71 861 861
F +216 71 960 406

www.bank-abc.com

Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 Tunis-Tunisie
Société Anonyme au Capital de 68.000.000 TND
Swift Code: ABCOTNTT001
RC : B111282000 - Matricule Fiscal : 577975B/P/M/000
Bank ABC (Arab Banking Corporation - Tunisie)

نهج بحيرة أناسي-ضفاف البحيرة - 1053 تونس . الجمهورية التونسية.
شركة خفية الإسم رأس مالها 68.000.000 دينار تونسي.
السويقت : ABCOTNTT001
المعرف الجبائي : 577975B/P/M/000 - السجل التجاري: B111282000
بنك ABC (بنك المؤسسة العربية المصرفية - تونس)

- Développer la gestion prospective des compétences.

d. Offre/Communication :

- Segmenter l'approche des marchés (notamment les particuliers haut de gamme et les professionnels)
- Structurer les offres dédiées aux professionnels et aux PE pour les rendre plus visibles.
- Développer l'offre de canaux à distance (e-banking, sms banking, GAB, call center).
- Compléter l'offre de produits bancaires (crédit, épargne, monétique, mobile banking, assurance, conseil).
- Améliorer la communication institutionnelle, produit et marché.

III. Les activités de marché

Dans un environnement marqué par un net resserrement de la liquidité bancaire et une forte érosion des marges d'intermédiation, la Trésorerie de Bank ABC voit son rôle et sa contribution au PNB de la banque s'accroître d'année en année.

Durant la période 2017-2021, l'activité de la Trésorerie continuera de s'articuler autour des produits suivants :

- Les produits générateurs d'intérêts : marché monétaire, placement à terme et investissements en bons du trésor
- Les produits de change : au comptant, à terme ainsi que les opérations de swap de devises
- Les opérations de couverture du risque de change

IV. Les activités de commerce extérieur

Compte tenu de l'implantation du groupe Bank ABC à l'international, de sa forte présence régionale et de l'expertise de Bank ABC en matière de commerce extérieur, un accent particulier continuera d'être mis au cours de la période 2017-2021 sur les entreprises importatrices et exportatrices. Bank ABC ciblera en priorité :

- Les sociétés qui exportent vers la Libye compte tenu de la parfaite connaissance du marché libyen et de la capacité de la banque à confirmer les lettres de crédit ouvertes par les banques libyennes au profit des exportateurs tunisiens
- Les sociétés qui exportent vers l'Algérie compte tenu de la possibilité de développer des synergies avec Bank ABC en Algérie et de confirmer les lettres de crédit émises par les banques algérienne en faveur des exportateurs tunisiens
- Les sociétés importatrices ou exportatrices à la recherche d'une banque en Tunisie disposant d'un réseau à l'international à même de leur simplifier leurs opérations de commerce extérieur

V. Gestion des risques

Le risque fait partie intégrante des activités de la banque et est géré à travers un processus continu d'identification, de mesure et de surveillance, dans les limites de risque prédéfinies et tout en étant soumis à des contrôles. La banque est exposée au risque de crédit, de marché, de liquidité, de taux d'intérêt, au risque opérationnel et à toute autre forme de risques ancrés dans ses opérations financières.



T +216 71 861 861
F +216 71 960 406

www.bank-abc.com

Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 Tunis-Tunisie
Société Anonyme au Capital de 68.000.000 TND
Swift Code: ABCOTNTT001
RC : B111282000 - Matricule Fiscal : 577975B/P/M/000
Bank ABC (Arab Banking Corporation - Tunisie)

نهج بحيرة أناسي-ضفاف البحيرة - 1053 تونس . الجمهورية التونسية.
شركة خفية الإسم رأس مالها 68.000.000 دينار تونسي.
السويفت : ABCOTNTT001
المعرف الجبائي : 577975B/P/M/000 - السجل التجاري: B111282000
بنك ABC (بنك المؤسسة العربية المصرفية - تونس)

Au cours des dernières années, Bank ABC a investi dans le développement d'une infrastructure solide et intégrale de gestion de risque. Cette infrastructure inclut des processus d'identification du risque de crédit, de marché et le risque opérationnel, des modèles de mesure du risque, des systèmes de notation et un processus commercial robuste de surveillance et de contrôle de ces risques.



T +216 71 861 861
F +216 71 960 406

www.bank-abc.com

Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 Tunis-Tunisie
Société Anonyme au Capital de 68.000.000 TND
Swift Code: ABCOTNTT001
RC : B111282000 - Matricule Fiscal : 577975B/P/M/000
Bank ABC (Arab Banking Corporation - Tunisie)

نهج بحيرة أناسي-ضفاف البحيرة - 1053 تونس - الجمهورية التونسية.
شركة خفية الإسم رأس مالها 68.000.000 دينار تونسي.
السويقت : ABCOTNTT001
المعرف الجبائي: 577975B/P/M/000 - السجل التجاري: B111282000
بنك ABC (بنك المؤسسة العربية المصرفية - تونس)

VI. VI- Prévision Financières de Bank ABC 2017-2021

Les projections financières de Bank ABC Tunisie sur la période 2017 – 2021 (comparées aux réalisations de 2016) sont décrites ci-dessous:

En milliers de TND	2016 (R)	2017 (B)	2018 (P)	2019 (P)	2020 (P)	2021 (P)
Actifs						
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP & TGT	13 718	48 400	51 788	55 413	57 630	61 664
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	258 472	239 400	263 340	289 674	318 641	350 506
AC3- Créances sur la clientèle	159 820	222 820	245 102	269 612	296 573	326 231
AC4- Portefeuille-titre commercial	61 784	60 500	61 000	61 000	61 000	61 000
AC5- Portefeuille d'investissement	52	52	52	52	52	52
AC6- Valeurs immobilisées	4 326	4 840	4 985	5 135	5 289	5 447
AC7- Autres actifs	10 837	10 800	10 700	10 750	10 850	10 900
TOTAL ACTIF	509 009	586 812	636 967	691 636	750 035	815 800
Passifs						
PA1 - Banque Centrale, CCP	45 027	18 000	8 900	9 345	9 812	10 303
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	43 645	48 800	51 240	53 802	56 492	59 317
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	326 869	404 140	444 554	489 009	528 130	570 381
PA4 - Emprunts et ressources spéciales		20 000	36 000	48 800	59 040	67 232
PA5 - Autres passifs	18 377	17 339	13 735	3 462	3 821	9 275
TOTAL PASSIF	433 918	508 279	554 429	604 418	657 296	716 507
Capitaux propres						
CP1 - Capital	68 000	68 000	68 000	68 000	68 000	68 000
CP2 - Réserves	592	917	1 398	2 055	2 913	4 004
CP3 - Résultats reportés	3 401	6 174	9 136	12 484	16 304	20 735
CP4 - Résultat de l'exercice	3 098	3 442	4 005	4 679	5 522	6 553
TOTAL CAPITAUX PROPRES	75 091	78 533	82 539	87 217	92 740	99 293
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	509 009	586 812	636 968	691 636	750 035	815 800
R : Réalisé						
B : Budget						
P : Prévisions						



T +216 71 861 861
F +216 71 960 406

www.bank-abc.com

Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 Tunis-Tunisie
Société Anonyme au Capital de 68.000.000 TND
Swift Code: ABCOTNTT001
RC : B111282000 - Matricule Fiscal : 577975B/P/M/000
Bank ABC (Arab Banking Corporation - Tunisie)

نهج بحيرة أناسي-ضفاف البحيرة - 1053 تونس - الجمهورية التونسية.
شركة خفية الإسم رأس مالها 68.000.000 دينار تونسي.
السويقت : ABCOTNTT001
المعرف الجبائي: 577975B/P/M/000 - السجل التجاري: B111282000
بنك ABC (بنك المؤسسة العربية المصرفية - تونس)

En milliers de TND	2016 (R)	2017 (B)	2018 (P)	2019 (P)	2020 (P)	2021 (P)
Produits d'exploitation bancaire						
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	15 538	17 491	19 415	21 162	23 067	25 143
PR2 - Commissions (en produits)	4 721	5 428	5 970	6 567	7 224	7 946
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	4 060	5 125	5 484	5 868	6 278	6 718
Total produits d'exploitation bancaire	24 319	28 044	30 869	33 597	36 569	39 807
Charges d'exploitation bancaire						
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(6 224)	(6 416)	(6 737)	(7 074)	(7 427)	(7 799)
CH2 - Commissions encourues	(712)	(500)	(530)	(562)	(596)	(631)
Total charges d'exploitation bancaire	(6 936)	(6 916)	(7 267)	(7 635)	(8 023)	(8 430)
PRODUIT NET BANCAIRE	17 383	21 128	23 602	25 962	28 546	31 377
PR5/CH 4 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	1 324	278	(500)	(600)	(700)	(800)
PR 7 - Autres produits d'exploitation	300	400	400	400	400	400
CH 6 - Frais de personnel	(8 556)	(10 282)	(10 898)	(11 552)	(12 245)	(12 980)
CH 7 - Charges générales d'exploitation	(4 962)	(5 815)	(6 106)	(6 411)	(6 731)	(7 068)
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(773)	(867)	(893)	(920)	(948)	(976)
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 716	4 842	5 605	6 879	8 322	9 953
PR8/CH9 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	204	200	200	200	200	200
CH 11- Impôts sur les sociétés	(1 522)	(1 600)	(1 800)	(2 400)	(3 000)	(3 600)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	3 398	3 442	4 005	4 679	5 522	6 553
PR9/CH10 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires	(300)	-	-	-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 098	3 442	4 005	4 679	5 522	6 553

R : Réalisé
B : Budget
P : Prévisions



T +216 71 861 861
F +216 71 960 406

www.bank-abc.com

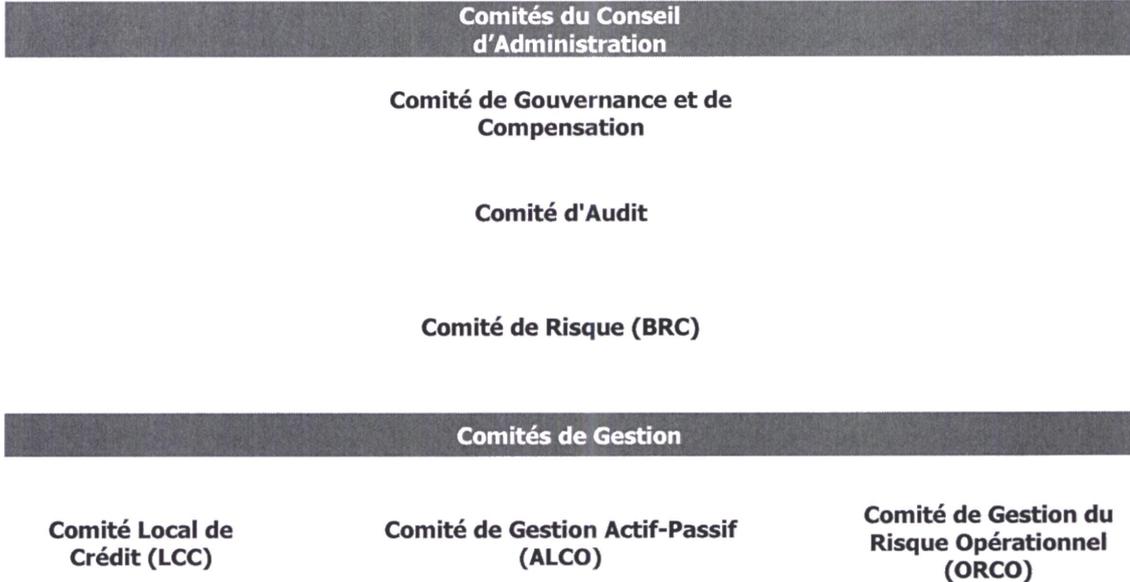
Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 Tunis-Tunisie
Société Anonyme au Capital de 68.000.000 TND
Swift Code: ABCOTNTT001
RC: B111282000 - Matricule Fiscal: 577975B/P/M/000
Bank ABC (Arab Banking Corporation - Tunisie)

نهج بحيرة أناسي-ضفاف البحيرة - 1053 تونس . الجمهورية التونسية.
شركة خفية الإسم رأس مالها 68.000.000 دينار تونسي.
المعرف الجبائي: 577975B/P/M/000 - السجل التجاري: B111282000
بنك ABC (بنك المؤسسة العربية المصرفية - تونس)

VII. Les structures piliers de Bank ABC

1. Le Risk Management

a. La Structure de Gestion du Risque:



Le comité de Risque (BRC) est responsable de la définition de la stratégie de la banque en matière de Risque/Rendement, d'appétence au risque, les standards de tolérance au risque et les politiques/standards e matière de gestion de risque. Le comité de risque est aussi responsable de la coordination avec les autres comités du conseil d'administration dans le suivi de la conformité de la banque aux exigences de l'autorité de tutelle en Tunisie.

Le Comité Local de Crédit (LCC) est responsable des décisions de crédit aussi bien pour la Banque de Grandes Entreprises que pour la Banque de Détail dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés. Il gère également les actifs compromis, les provisions y afférentes et la politique de crédit de la Banque en générale.

Le Comité de Gestion Actif-Passif (ALCO) est responsable de la définition des politiques et des plans stratégiques à long-terme ainsi que des initiatives à court-terme pour une orientation prudente en matière d'allocation entre Actif et Passif. Le comité est également responsable du suivi du risque de liquidité et du risque de marché et le profil de risque de la banque dans un contexte de développement économique et de fluctuations de marchés.

Le Comité de Gestion du Risque Opérationnel (ORCO) est responsable de la définition des politiques et des plans stratégiques à long-terme ainsi que des initiatives à court-terme pour l'identification, la gestion prudente, le contrôle et la mesure de l'exposition de la banque au risque opérationnel et à d'autres risques non-financiers.

Comité de Conformité et de Crime Financier (CFCC) est responsable du renforcement du dispositif de conformité dans le cadre de la gestion des risques globaux.



T +216 71 861 861
F +216 71 960 406

www.bank-abc.com

Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 Tunis-Tunisie
Société Anonyme au Capital de 68.000.000 TND
Swift Code: ABCOTNTT001
RC : B111282000 - Matricule Fiscal: 577975B/P/M/000
Bank ABC (Arab Banking Corporation - Tunisie)

نهج بحيرة أناسي-ضفاف البحيرة - 1053 تونس . الجمهورية التونسية.
شركة خفية الإسم رأس مالها 68.000.000 دينار تونسي.
السويفت : ABCOTNTT001
المعرف الجبائي: 577975B/P/M/000 - السجل التجاري: B111282000
بنك ABC (بنك المؤسسة العربية المصرفية - تونس)

Comité de la Gestion du Risque de la Technologie de l'Information (ITRC) est responsable du développement, approbation et la revue périodique de l'infrastructure pour la gestion des risques liés à la technologie de l'information et la sécurité informatique.

Comité de la Gestion de la Continuité de l'Activité (BCMC) est responsable de la mise en place et de la gestion du dispositif couvrant la gestion de crises afin d'assurer la continuité de l'activité en tout moment conformément aux politiques et procédures du groupe.

Le Département de Crédit et Risque est, en coordination avec le département de Crédit et Risque du Groupe, responsable de la formulation des politiques et des procédures de crédit. Il est en charge de l'analyse du risque de contrepartie, de la revue et de l'approbation des engagements, de la conformité aux exigences réglementaires en matière de risque et de la gestion des crédits en contentieux. En outre, il fournit les ressources analytiques à l'attention du management de la banque. Par ailleurs, il identifie les risques opérationnels et de marché découlant des activités de la banque et recommande aux comités concernés, les politiques et procédures à mettre en place afin de gérer les expositions.

La banque a plusieurs niveaux de délégation de pouvoir définis selon les variables mentionnées ci-dessous. Ces niveaux comprennent une délégation au niveau du Comité Local de Crédit et une autre délégation au niveau du siège. Dans certains cas, le recours à l'approbation du Conseil d'Administration est requis. Le Département de Crédit et Risque doit s'assurer du respect des niveaux de délégation dans la prise de décision.

La délégation de pouvoir est gouvernée par les variables suivantes:

- La notation interne de la contrepartie débitrice
- La durée de la facilité proposée
- Le montant de la transaction.

b. Le risque de crédit

Le portefeuille de la banque ainsi que les engagements de crédit sont gérés en concordance avec la politique globale de la banque en matière de crédit, en déterminant des lignes directrices quantitatives et qualitatives et en mettant l'accent sur la nécessité d'éviter toute concentration de risques.

La banque est gouvernée par une politique de crédit spécifique au pays mais en adéquation avec les directives du Groupe. Cette politique est adaptée au cadre réglementaire local et aux besoins du marché local en termes de produit et de secteur d'activité.

En 2016, la Banque a élaboré sa Déclaration relative à l'appétence au risque qui définit le type et le niveau globaux de risque que Bank ABC Tunisie est disposée à assumer dans le cadre de sa capacité à prendre des risques pour atteindre ses objectifs stratégiques. La Déclaration relative à l'appétence au risque de la Banque devra faire l'objet d'une révision annuelle en vue d'une actualisation au regard des nouvelles évolutions du marché, des opportunités, des défis ou des modifications apportées aux exigences réglementaires.



T +216 71 861 861
F +216 71 960 406

www.bank-abc.com

Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 Tunis-Tunisie
Société Anonyme au Capital de 68.000.000 TND
Swift Code: ABCOTNTT001
RC : B111282000 - Matricule Fiscal : 577975B/P/M/000
Bank ABC (Arab Banking Corporation - Tunisie)

نهج بحيرة أناسي-ضفاف البحيرة - 1053 تونس . الجمهورية التونسية.
شركة خفية الإسم رأس مالها 68.000.000 دينار تونسي.
السويفت : ABCOTNTT001
المعرف الجبائي : 577975B/P/M/000 - السجل التجاري: B111282000
بنك ABC (بنك المؤسسة العربية المصرفية - تونس)

Risque de crédit - Banque des Grandes Entreprises : Une hiérarchie de délégations de pouvoir sur la base de notations de risque telles que celles générées par le système de notation interne – Moody's Risk Adviser –, régit les approbations de crédits en faveur des entreprises.

Les chargés d'affaires de la banque sont responsables de la gestion des opérations courantes de chaque engagement de crédit et des revues périodiques de chaque client et des risques associés, dans un cadre défini par le département de Crédit et Risque. L'audit interne procède, cependant, à des revues de risque des actifs, afin de fournir un avis indépendant quant à la qualité de leur risque de crédit et par rapport au respect des politiques et procédures de crédit. Ces mesures prises dans leur globalité, constituent les principales lignes de défense contre des risques excessifs pour la banque.

Afin de sensibiliser les employés au risque de crédit, la banque a mis en place un plan de formation avancé en étroite collaboration avec l'agence de notation internationale Moody's. Ce programme de formation est sponsorisé par la maison mère.

Les lignes de crédit sont accordées avec prudence et la banque a recours à des techniques de contrôle et de mitigation du risque de crédit. Pour évaluer le mix risque/rendement de chaque opération de crédit, la banque utilise le ratio de rentabilité « **Risk-Adjusted Return on Capital** » (RAROC). Ce ratio est consolidé pour chaque segment et un seuil minimum, défini par le groupe, doit être respecté.

Risque de crédit - Banque de Détail : Les crédits aux particuliers sont gérés dans un cadre qui considère attentivement le cycle global du crédit. Ce cadre est en adéquation avec les bonnes pratiques de l'industrie bancaire et répond aux exigences réglementaires en documentant toutes les transactions. Un des objectifs clé de ce cadre est de protéger l'intégrité du portefeuille de crédit et d'assurer un équilibre entre risque et rentabilité tout en encourageant une croissance saine et innovante du portefeuille d'actifs. Les crédits aux particuliers sont accordés sous forme de produits approuvés à travers un processus solide gouverné par une politique de risque spécifique.

Les engagements de crédit ayant subi une détérioration significative sont supervisés d'une manière active par l'unité de Recouvrement de la Banque.

Suivi des Ratios Réglementaires:

Afin de prémunir la Banque contre le risque de concentration, les politiques et les procédures incluent des contrôles spécifiques centrés sur les limites attribuées à un client individuel ou à un groupe de contreparties inter-liées ainsi que sur l'importance de maintenir une saine diversification du portefeuille. Quand l'engagement d'un client débiteur dépasse des niveaux spécifiques prédéfinis par la Banque Centrale de Tunisie en matière d'engagement avec une contrepartie ou de groupes de contreparties inter liées, la banque doit chercher à atténuer le risque excédentaire. Au 31 Décembre 2016, Bank ABC Tunisie n'affiche aucun dépassement par rapport aux ratios réglementaires.

Tableau: Concentration selon la réglementation de la Banque Centrale de Tunisie au 31 Décembre 2016:



T +216 71 861 861
F +216 71 960 406

www.bank-abc.com

Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 Tunis-Tunisie
Société Anonyme au Capital de 68.000.000 TND
Swift Code: ABCOTNTT001
RC : B111282000 - Matricule Fiscal : 577975B/P/M/000
Bank ABC (Arab Banking Corporation - Tunisie)

نهج بحيرة أناسي-ضفاف البحيرة - 1053 تونس . الجمهورية التونسية.
شركة خفية الإسم رأس مالها 68.000.000 دينار تونسي.
السويفت : ABCOTNTT001
المعرف الجبائي: 577975B/P/M/000 - السجل التجاري: B111282000
بنك ABC (بنك المؤسسة العربية المصرفية - تونس)

Ratios BCT	Actuel	Limite	Conformité
Σ Risques encourus > 5% des fonds propres nets ne doivent pas dépasser 3 fois les fonds propres nets	94%	Max 300%	Conforme
Σ Risques encourus > 15% des fonds propres nets ne doivent pas dépasser 1.5 fois les fonds propres nets	20%	Max 150%	Conforme
Les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas dépasser 25% des fonds propres nets	None	Max 25%	Conforme
Les risques encourus sur des personnes ayant des liens avec la banque au sens de l'article 43 de la loi 2016-48 ne doivent pas dépasser 100% des fonds propres nets	13%	Max 100%	Conforme
Ratio d'adéquation des fonds propres (actifs pondérés en fonction des risques / fonds propres nets) doit être supérieur à 10%	37%	Min 10%	Conforme

Garanties et Autres Collatéraux:

Le montant et le type de garantie dépendent de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie.

Les garanties et collatéraux peuvent être constitués d'actifs physiques prenant la forme de biens immobiliers ou d'instruments financiers tels que des liquidités ou des titres financiers, des garanties bancaires (émises par des banques dont le risque est jugé acceptable par Bank ABC) ou des garanties personnelles. La garantie est soumise à l'évaluation d'un expert indépendant désigné par la Banque, tant au cours de l'ouverture du crédit portant sur un nouveau prêt que d'une réévaluation périodique lors du renouvellement / de la revue annuelle des lignes de crédit.

Le département de crédit et risque maintient un monitoring permanent de la valeur de marché des garanties et demande si nécessaire une couverture additionnelle.

Gestion et Suivi des Engagements:

La division Administration de Crédit est responsable du suivi des engagements pour tout type de facilités de crédit. Elle est également tenue de déclarer les engagements pour tout type de facilités de crédit accordées à des particuliers ou à des entreprises au Comité de Risque trimestriellement et mensuellement à la Banque Centrale de Tunisie. Les limites fixées en matière de risque de crédit sont révisées annuellement (généralement une année après la date de la dernière approbation).

Tout dépassement des limites instaurées requiert l'accord préalable d'autorités d'approbation spécifiques définies dans la politique de crédit de la banque. Ces dépassements font l'objet d'un suivi hebdomadaire de la part de l'Administration de Crédit, en collaboration avec les unités de la Banque de Détail et des Grandes Entreprises.

Au 31 Décembre 2016, Bank ABC Tunisie n'a enregistré aucun dépassement de limites.



T +216 71 861 861
F +216 71 960 406

www.bank-abc.com

Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 Tunis-Tunisie
Société Anonyme au Capital de 68.000.000 TND
Swift Code: ABCOTNTT001
RC : B111282000 - Matricule Fiscal : 577975B/P/M/000
Bank ABC (Arab Banking Corporation - Tunisie)

نهج بحيرة أناسي-ضفاف البحيرة - 1053 تونس . الجمهورية التونسية.
شركة خفية الإسم رأس مالها 68.000.000 دينار تونسي.
السويفت : ABCOTNTT001
المعرف الجبائي : 577975B/P/M/000 - السجل التجاري: B111282000
بنك ABC (بنك المؤسسة العربية المصرفية - تونس)

Engagements par Industrie

La répartition des engagements de la banque au 31/12/2016 est comme suit:

Secteur	%
Communication	9,0%
Services commerciaux	0,1%
Construction	0,3%
Institutions financières	71,5%
Transport	0,1%
Industries manufacturières	10,2%
Tourisme	9,0%
Total	100%

Engagements par Maturité:

La répartition des engagements de la banque selon la maturité contractuelle au 31/12/2016 est comme suit:

Maturité	%
< 1 an	57%
1 à 3 ans	32%
3 à 5 ans	9%
> 5 ans	2%
Total	100%

Engagements par Notation

La banque a une politique qui exige des méthodologies de risque précises et cohérentes. Elle a recours à une variété d'analyses financières combinée à des informations de marché afin de justifier la notation de risque qui constitue le principal paramètre de mesure du risque de crédit de contrepartie. Le système de notation de contreparties (Credit Risk Rating System), tel que conçu par Groupe Bank ABC inclut des définitions claires, des procédures formalisées et des critères détaillés de notation des contreparties et leur affectation aux différentes classes de risque.

Les notations de crédit internes sont adaptées à toutes les catégories de clients et sont dérivées conformément à la politique de crédit de la banque. Elles font régulièrement l'objet d'évaluations et de revues. Chaque notation interne de risque correspond à une notation externe correspondante des agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings.

c. Risque de marché

La banque a établi une politique de gestion du risque et les limites à travers lesquelles le risque de marché est mesuré, suivi et contrôlé par le département Crédit et Risque, sous la surveillance stratégique du Comité de Gestion Actif-Passif (ALCO).



T +216 71 861 861
F +216 71 960 406

www.bank-abc.com

Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 Tunis-Tunisie
Société Anonyme au Capital de 68.000.000 TND
Swift Code: ABCOTNTT001
RC : B111282000 - Matricule Fiscal : 577975B/P/M/000
Bank ABC (Arab Banking Corporation - Tunisie)

نهج بحيرة أناسي-ضفاف البحيرة - 1053 تونس . الجمهورية التونسية.
شركة خفية الإسم رأس مالها 68.000.000 دينار تونسي.
السويقت : ABCOTNTT001
المعرف الجبائي: 577975B/P/M/000 - السجل التجاري: B111282000
بنك ABC (بنك المؤسسة العربية المصرفية - تونس)

Le risque de marché est contrôlé à travers la mise en place de limites approuvées par le BRC. Ces limites reflètent la tolérance de la banque au risque dans un contexte spécifique de marché et par rapport à la stratégie en place.

La revue de ces limites fixées en matière de risque de marché se fait annuellement. En cas de dépassement, le département Risque de Marché de la banque communique le dépassement au département Trésorerie de la banque et par la suite au comité ALCO pour ratification.

Les scénarios de stress sont présentés et approuvés périodiquement par le BRC et gérés par un système de tableau de bord «Dashboard». Le contrôle de la validité et de la cohérence de ces hypothèses est géré au niveau du comité ALCO de la banque.

d. Risque de taux d'intérêt

Les activités de trading, investissement et bancaires exposent la banque à un risque de taux d'intérêt. Afin de mieux gérer le risque de taux d'intérêt, la banque procède à des opérations de swaps de taux.

e. Risque de liquidité

La banque maintient des actifs liquides à des niveaux prudents dans le but d'assurer la disponibilité rapide des fonds, afin de pouvoir remplir ses engagements, même dans des conditions défavorables. La banque surveille de près le ratio de couverture du prêt afin de se conformer pleinement aux critères de la BCT d'un taux de couverture minimum de 70% en 2016. Bank ABC Tunisie se prépare également activement à renforcer ses liquidités à moyen terme et à respecter un ratio de liquidité de plus en plus strict selon des normes édictées par la Banque Centrale de Tunisie. De plus la banque procède à des analyses de tests de stress plusieurs fois l'an, afin de pouvoir anticiper les conséquences d'une perte soudaine d'une partie de ses dépôts.

f. Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de pertes liées à une mauvaise adéquation des procédures internes, à une défaillance humaine ou des systèmes ou encore liées à des événements externes.

En évaluant l'impact actuel et potentiel des événements de risque opérationnel, la banque prend en considération l'impact sur sa réputation, l'impact réglementaire et l'impact sur ses clients et ses opérations.

Bank ABC Tunisie emploie les outils suivants dans la gestion de ses risques opérationnels :

- Le recueil des données de pertes et incidents internes,
- Les exercices 'Risk and Control self-assessments',
- Les standards de contrôle,
- Les scénarios de risque,
- Les indicateurs clé de risque,
- Les indicateurs clé de performance,
- Processus d'approbation de nouveaux produits



T +216 71 861 861
F +216 71 960 406

www.bank-abc.com

Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 Tunis-Tunisie
Société Anonyme au Capital de 68.000.000 TND
Swift Code: ABCOTNTT001
RC: B111282000 - Matricule Fiscal: 577975B/P/M/000
Bank ABC (Arab Banking Corporation - Tunisie)

نهج بحيرة أناسي-ضفاف البحيرة - 1053 تونس . الجمهورية التونسية.
شركة خفية الإسم رأس مالها 68.000.000 دينار تونسي.
السويقت : ABCOTNTT001
المعرف الجبائي: 577975B/P/M/000 - السجل التجاري: B111282000
بنك ABC (بنك المؤسسة العربية المصرفية - تونس)

La banque utilise des éléments quantitatifs et qualitatifs lors de la classification des risques opérationnels actuels ou potentiels et procède à l'information du Risque Opérationnel du groupe en cas de risque potentiel ou effectif qualifié de 'très élevé' ou 'élevé'.

Les nouvelles directives et lignes directrices de la BCT en matière de risque opérationnel de Juillet 2016 ont pleinement été intégrées dans le système de gestion du risque opérationnel de la banque.

2. La Conformité et l'Anti-Blanchiment d'Argent

Bank ABC s'est engagé à se conformer à toutes les règles applicables en vertu de la réglementation locale en vigueur et des normes du Groupe.

En réponse aux exigences et aux attentes accrues des régulateurs, des banques correspondantes et des parties prenantes, la banque a considérablement investi dans la gestion des risques de non-conformité.

Bank ABC a constitué un Comité de la conformité et de la criminalité financière dans lequel ont été introduites des normes de renseignement et de gestion en matière de conformité et de criminalité financière. Des rapports réguliers sont présentés à la Direction et au Conseil d'administration.

La banque a renforcé sa capacité de conformité en matière de criminalité financière pour se mettre au diapason des réglementations et des défis externes. La banque a mis en place un «programme d'amélioration de la lutte contre la criminalité financière» qui a été comparé aux meilleures pratiques. Ce programme comprend une politique de lutte contre le blanchiment d'argent / l'évaluation du risque de sanctions à l'échelle du Groupe, ainsi que des plans d'action et des mesures d'atténuation des risques.

De plus, les systèmes de détection des risques liés à la criminalité financière ont été améliorés. Cela offre un cadre, une méthodologie et des seuils communs ainsi qu'un système de suivi automatique des transactions à travers l'implémentation du SIRON AML. Le filtrage des données statiques clients a également été amélioré grâce à la mise en œuvre du système automatisé de filtrage des données des clients, Siron KYC. Les alertes émanant de ces systèmes automatisés, ainsi que des systèmes de contrôle des paiements de la banque, sont analysées. Le cas échéant, des «rapports d'activités suspectes» sont déposés auprès des autorités compétentes.

Bank ABC vise à ancrer une culture de la conformité, élément important de lutte contre la criminalité financière.

La culture de la conformité a été sensiblement améliorée grâce au soutien et aux efforts de la direction et du Conseil d'administration pour une mise en œuvre adéquate du programme de conformité.

3. Les Ressources Humaines

Afin de contribuer de manière efficace à la croissance de la Bank ABC Tunisie, la stratégie de la Direction des Ressources Humaines pour l'année en cours se déploie sur trois axes principaux :

a. La promotion de l'égalité professionnelle Hommes/Femmes :

Dans le cadre de ses activités de responsabilité sociétale, la banque continue son engagement dans la «promotion de l'égalité professionnelle Hommes/Femmes avec 89 Hommes vs. 82 Femmes soit un rapport de 52% vs. 48%.



T +216 71 861 861
F +216 71 960 406

www.bank-abc.com

Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 Tunis-Tunisie
Société Anonyme au Capital de 68.000.000 TND
Swift Code: ABCOTNTT001
RC : B111282000 - Matricule Fiscal : 577975B/P/M/000
Bank ABC (Arab Banking Corporation - Tunisie)

نهج بحيرة أناسي-ضفاف البحيرة - 1053 تونس - الجمهورية التونسية.
شركة خفية الإسم رأس مالها 68.000.000 دينار تونسي.
السويفت : ABCOTNTT001
المعرف الجبائي: 577975B/P/M/000 - السجل التجاري: B111282000
بنك ABC (بنك المؤسسة العربية المصرفية - تونس)

Le défi consiste aujourd'hui à faire bénéficier les hommes et les femmes des mêmes opportunités en tenant compte du mérite comme unique paramètre.

Bank ABC a déjà réalisé cet objectif comme le démontrent ces chiffres :

- 48% du staff de Bank ABC Tunisie est constitué de femmes
- 40% des femmes de Bank ABC Tunisie occupent les plus hauts grades
- 57% des postes décisionnels sont occupés par des femmes

Il s'agit de maintenir cet objectif pour les années à venir.

b. Le taux d'encadrement :

Consciente que le développement de son capital humain par la formation continue est un fondement de base de sa réussite, Bank ABC continue à investir pour promouvoir le niveau des compétences individuelles et collectives de son personnel et veille ainsi à maintenir son taux d'encadrement avec un ratio de **82.5%**.

c. La Restructuration des fonctions support : Promouvoir les compétences internes

Cette année se caractérise par la restructuration des fonctions de support pour suivre les standards du Groupe ainsi que les meilleures pratiques bancaires aussi bien nationales qu'internationales.

Le plus intéressant est que la stratégie adoptée par la banque consiste à promouvoir ses compétences internes en nommant à la tête des nouvelles unités créées ses cadres ayant fait leurs preuves tout au long de leur carrière au sein de la banque.

4. Les Systèmes d'Informations

Les systèmes d'information de Bank ABC constituent ainsi un levier pour accélérer et sécuriser la mise en place de solutions évolutives dont les objectifs consistent principalement à :

- Rationaliser les systèmes d'information et exploiter les innovations technologiques
- Accroître la souplesse et l'intégration des systèmes d'information afin d'assurer une vision globale pour le client de la banque (nature et nombre de transactions, mise à jour en temps réel des positions, produits souscrits, rentabilité...)
- Favoriser et optimiser l'utilisation des canaux de distribution
- Déployer des applications métiers et plateformes technologiques appropriées aux problématiques d'intégration (intégration front/back office, architectures orientées clients...).
- Disposer de systèmes réactifs permettant de traiter de manière performante et sécurisée une volumétrie importante de données au meilleur coût possible.
- Permettre un pilotage fin de la performance et des coûts au regard des objectifs stratégiques fixés.

Dans cette perspective d'optimisation et de standardisation des systèmes d'information, dans le seul objectif de suivre les technologies les plus avancées dans le domaine des technologies de l'information, Bank ABC se veut un partenaire stratégique et concurrentiel en matière d'évolution et développement.



T +216 71 861 861
F +216 71 960 406

www.bank-abc.com

Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 Tunis-Tunisie
Société Anonyme au Capital de 68.000.000 TND
Swift Code: ABCOTNTT001
RC : B111282000 - Matricule Fiscal : 577975B/P/M/000
Bank ABC (Arab Banking Corporation - Tunisie)

نهج بحيرة أناسي-ضفاف البحيرة - 1053 تونس . الجمهورية التونسية.
شركة خفية الإسم رأس مالها 68.000.000 دينار تونسي.
السويقت : ABCOTNTT001
المعرف الجبائي : 577975B/P/M/000 - السجل التجاري: B111282000
بنك ABC (بنك المؤسسة العربية المصرفية - تونس)

5. La Sécurité

La Sécurité, englobant le « Information Security Officer » (ISO), est chargée de mettre en place les procédures de sécurité adéquates (assurant la sécurité des locaux, la sécurité physique et la sécurité du système informatique). Elle est aussi chargée d'analyser les risques liés à la sécurité de l'information et de mettre en place des indicateurs de suivi.

6. Le Contrôle Interne

Bank ABC a su accorder une importance majeure à la nécessité de renforcer le Système de Contrôle Interne de la banque, composante essentielle dans un environnement bancaire concurrentiel.

Bank ABC estime que la mise en conformité avec les principes fondamentaux en matière de contrôle interne, par chaque organe de la banque, constitue une étape importante dans la voie de l'amélioration de la stabilité financière de la banque et dans sa gestion prudentielle des risques.

Bank ABC dispose d'un organe essentiel représenté par la Structure de Contrôle Interne qui prend en charge les principales responsabilités et objectifs participant à la surveillance permanente des processus bancaires afin d'assurer la pérennité de l'activité bancaire.

7. Le Contrôle Financier

Le Contrôle Financier est chargé de s'assurer de la fiabilité de l'information financière produite et d'analyser les écarts par rapports aux budgets et objectifs fixés.

8. L'Audit Interne

L'Audit Interne est totalement indépendant dans l'exercice de ses fonctions travaillant sur la base d'un plan annuel validé par le Comité d'Audit auquel il y rend le résultat de ses investigations.



T +216 71 861 861
F +216 71 960 406

www.bank-abc.com

Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 Tunis-Tunisie
Société Anonyme au Capital de 68.000.000 TND
Swift Code: ABCOTNTT001
RC : B111282000 - Matricule Fiscal : 577975B/P/M/000
Bank ABC (Arab Banking Corporation - Tunisie)

نهج بحيرة أناسي-ضفاف البحيرة - 1053 تونس . الجمهورية التونسية.
شركة خفية الإسم رأس مالها 68.000.000 دينار تونسي.
السويفت : ABCOTNTT001
المعرف الجبائي: 577975B/P/M/000 - السجل التجاري: B111282000
بنك ABC (بنك المؤسسة العربية المصرفية - تونس)

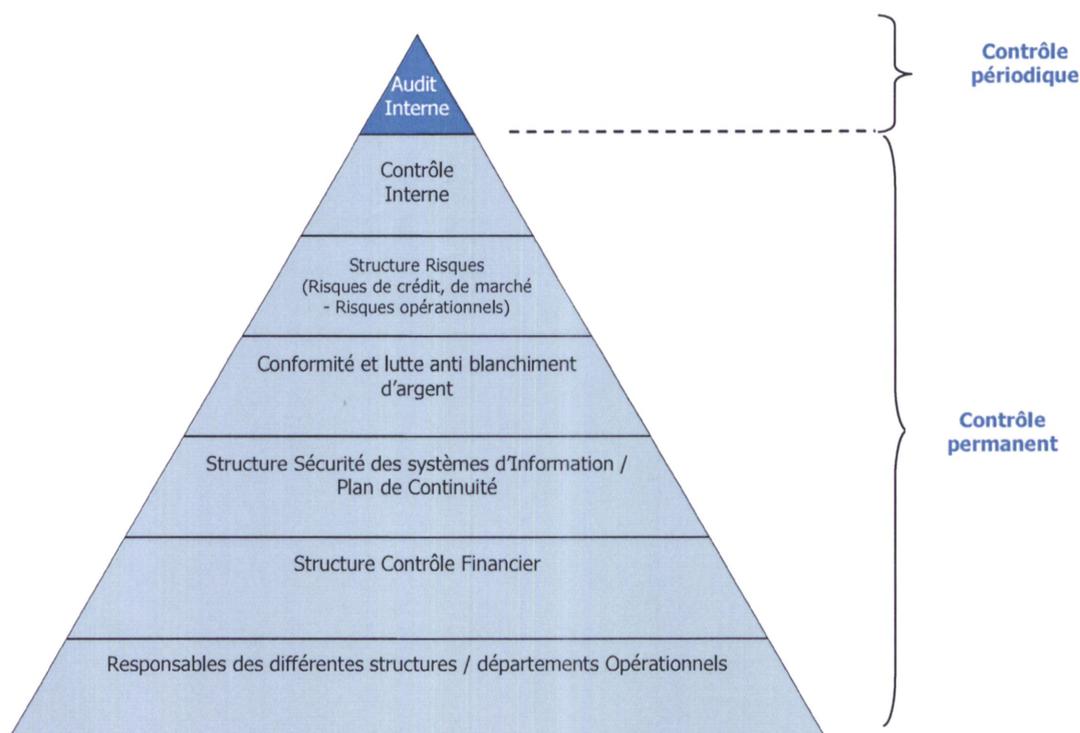
Le système du Contrôle Interne
de Bank ABC Tunisie

Rapport sur le Système de Contrôle Interne

I. Présentation du système de Contrôle Interne

L'objectif d'un système de contrôle interne est de garantir la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles, l'optimisation des ressources, la sécurité des actifs, le respect des lois, règlements et contrats.

Schémas d'organisation du Système de Contrôle Interne de Bank ABC



Le Système de Contrôle Interne de Bank ABC est conçu de manière à être adapté à la nature, au volume de ses activités, à sa taille et aux différents risques auxquels elle est exposée. En effet, le système de contrôle interne de Bank ABC couvre l'ensemble des

produits et opérations offerts et réalisées par la banque, ainsi que les opérations externalisées.

II. Les Organes du Système de Contrôle Interne de Bank ABC

1. Les Comités périodiques qui reportent au Conseil d'Administration

a. Le Comité Permanent d'Audit

Le Comité Permanent d'Audit fonctionne en conformité totale avec la réglementation et les circulaires en vigueur.

b. Le Comité des Risques

Le Comité des Risques est constitué par des administrateurs ayant pour mandat entre autre l'identification et l'évaluation de tous les risques internes et externes auxquels est soumise la banque. Ce comité prend connaissance des engagements de la banque, de la répartition du portefeuille crédit, des dossiers de crédits, des ratios prudentiels, des autorisations ainsi que des dépassements des limites de lignes octroyées.

Il est aussi du ressort de ce comité de définir la stratégie et la politique de la banque en matière d'octroi de crédits.

c. Le Comité « Corporate Governance »

Le « Corporate Governance Committee » dont les attributions sont fixées par les principes de Bales II a été mis en place depuis 2006.

d. Le Comité « Compensation & Nomination »

Le « Compensation & Nomination Committee » a été mis en place depuis 2006 et il traite les aspects de gestion des Ressources Humaines.

2. Les Comités Locaux

a. Le « Management Committee »

Le « Management Committee » regroupe tous les directeurs de la banque et traite tous les volets de gestion de la banque.

b. Le Comité Local de Crédit

Le Comité Local de Crédit est en charge de l'étude des dossiers de financements présentés par les clients.

c. Le Comité Gestion Actif-Passif (ALM)

Le Comité Gestion Actif-Passif (ALM) est chargé d'étudier l'adéquation des emplois par rapports aux ressources, étudier les risques de liquidité et de taux, les fluctuations des différents taux de base, et d'étudier les positions de change.

d. Le Comité Risques Opérationnels (ORCO)

Le Comité risques Opérationnels (ORCO) est en charge de :

- Coordonner et mettre en œuvre les actions de détection des risques.
- procéder à l'analyse des facteurs relatifs aux évènements de risques
- s'assurer de la mise en œuvre d'actions correctrices ainsi que la définition des plans de secours opérationnels (suivi des recommandations...).

e. Le Comité Ressources Humaines

Le Comité Ressources Humaines est chargé de débattre de tous les volets touchant le personnel, le plan de formation, et la gestion de carrières.

f. Le Comité Informatique (IT Steering Committee)

Le Comité Informatique « IT Steering Committee » est chargé de diagnostiquer tous les volets informatiques (techniques/technologiques/ sécuritaires) de façon à permettre le bon fonctionnement du Système d'Information de la banque et proposer les meilleures solutions.

g. Le Comité Conformité (Compliance & Financial Crime Committee-CFCC)

Il s'agit d'un comité obligatoire qui devrait se tenir régulièrement à raison d'une fois par mois et au minimum une fois par trimestre. Au cours de ce comité tous les volets relatifs à la conformité à savoir; les risques de non-conformité, les déclarations de soupçons, les projets et procédures LAB-LFT sont discutés. L'objectif principal est de combler les lacunes, de résoudre les problèmes de non-conformité, de mettre les moyens nécessaires afin de faire face aux crimes financiers et de renforcer la culture de conformité chez le personnel de la banque.

3. Fonctions Spécialisées

a. Audit Interne

L'Audit Interne est totalement indépendant dans l'exercice de ses fonctions travaillant sur la base d'un plan annuel validé par le Comité d'Audit auquel il reporte le résultat de ses investigations.

b. Le Contrôle Interne

Le Contrôle Interne est indépendant des structures commerciales et opérationnelles et il reporte directement au Secrétariat Général. Il est chargé de la revue au quotidien des opérations de la banque.

c. Le Contrôle Financier

Le Contrôle Financier est chargé de s'assurer de la fiabilité de l'information financière produite et d'analyser les écarts par rapports aux budgets et objectifs fixés.

d. Le Crédit & Risque

Le Crédit & Risque est chargé de l'étude des dossiers de crédit, de l'analyse des risques de contrepartie, du respect des délégations existantes, des limites de prise de risques, des règles de la gestion prudentielles et de l'application de la politique du Groupe ABC en matière de crédits et risques.

e. Le Risque Opérationnel

La fonction Risque Opérationnel est en charge de la centralisation des incidents relatifs aux risques opérationnels ainsi que de l'établissement et l'étude des indicateurs mensuels des risques opérationnels en rapport avec les différentes structures de la banque. La fonction Risque Opérationnel établit ainsi une cartographie des risques opérationnels ainsi qu'une base des incidents afin d'aider l'équipe dirigeante de la banque et celle du Groupe ABC à mettre en place les actions correctives permettant de limiter ces risques et de les prévenir.

f. La sécurité informatique « Information Security »

L'Information Security Officer est en charge de mettre en place les procédures de sécurité adéquates (assurant la sécurité des locaux, la sécurité physique et la sécurité du système informatique). Il est aussi en charge d'analyser les risques liés à la sécurité de l'information et de mettre en place des indicateurs de suivi.

g. La Conformité

La Conformité, dont le programme de travail et la charte ont été approuvés par le Conseil d'Administration, veille au respect des dispositions réglementaires et procédurales en vigueur. La Conformité s'assure aussi du contrôle du dispositif anti-blanchiment de la banque. La Conformité communique les résultats de ces contrôles trimestriellement au Comité d'Audit.

Les principaux axes du dispositif de contrôle de la conformité s'articulent comme suit :

❖ **Détection des risques de non-conformité :**

- Des matrices de conformités pour la détection des risques de non conformités établies par processus et activités ont été utilisées. Ces matrices listent les risques de non conformités par rapport aux lois, circulaires, arrêtés, codes..., et analysent ces risques en termes de probabilité d'occurrence, de probabilité de non détection et d'impact. Lors de l'élaboration de ces matrices toutes les règles de Conformité sont respectées, discutées et entérinées avec les métiers/départements concernés.
- Les matrices de conformité représentent un outil de détection des dysfonctionnements aux niveaux de l'application de la réglementation et de contrôle/suivi. En cas de besoin, elles permettent de réaliser une mise en place ou de renforcer le contrôle.
- Ces matrices servent de base aussi à la vérification de la bonne application des règles/contrôles conformités à travers des déclarations trimestrielles des départements concernés.

❖ **Contrôles périodiques**

Dans le cadre du programme annuel de conformité, des contrôles périodiques de non-conformité ont été effectués durant toute l'année 2016. Ce programme a couvert la détection des sources de risques potentiels de non-conformité à travers les différents départements de la banque et leurs activités.

Ce contrôle périodique est basée principalement sur l'échantillonnage par produit ou activité en prenant en considération des critères bien déterminés tels que :

- niveau de risque client
- résidence du client
- secteur d'activité
- pays
- produits utilisés

Le résultat d'échantillonnage en termes de défaillances et risques est communiqué au département concerné dans le but d'améliorer davantage les diligences notamment au niveau de la première ligne de défense et aussi afin de minimiser le risque du crime financier.

h. Le Dispositif Lutte Anti-Blanchiment

Le dispositif de la banque en matière de lutte anti-blanchiment (LAB) est un dispositif (validé par le Conseil d'Administration) basé sur une approche risque et qui évolue de manière continue en fonction de l'analyse des risques de blanchiment effectuée par la

Conformité (risque géographique, risque client et risque produit). Le dispositif évolue aussi en fonction des typologies et cas réels.

Il est aussi à noter qu'en matière de LAB, Bank ABC (en tant que filiale que Groupe ABC) est aussi soumise aux exigences de la réglementation de la Banque Centrale de Bahreïn en la matière et notamment CBB Financial Crime Module. A cet effet, Bank ABC est soumise à un audit annuel externe portant sur le dispositif de lutte anti-blanchiment (LAB). Les principaux axes du dispositif de lutte anti-blanchiment (LAB) sont les suivants :

- Un reporting trimestriel (avec la lettre AML) du responsable (LAB) au conseil d'administration pour décrire l'évolution des risques en matière de blanchiment et financement de terrorisme, les contrôles mis en place, la clientèle à risque, les opérations suspectes....
- mise en place d'une formation interactive en ligne (web) en matière de lutte anti-blanchiment (en collaboration avec le prestataire Thomson Reuters) ;
- Mise en place et diffusion de mémos/standards en matière de lutte anti-blanchiment couvrant notamment : l'entrée en relation, revue KYC, bénéficiaire effectifs, approche risque...
- Approche risque pour les entrées en relation : avec notamment un « scoring » - en matière de risque potentiel de blanchiment - attribué (calculé à travers un KYC électronique) à chaque client au moment de l'entrée. Les clients à risque élevé ou avec des restrictions (suivant la matrice de Bank ABC) ont des niveaux d'autorisations élevés et des diligences renforcées mis en place.
- Outils de filtrage : avec l'utilisation non seulement de listes noires (OFAC, EU, HMT...) mais aussi de listes internationales de PPEs (au moment de l'entrée en relation et revue) fournies par « Dow Jones- Factiva » ainsi que d'un outil de « negative news » (informations négatives » permettant d'identifier les clients potentiels à profil suspect ou risqué (à travers le service Factiva- news search). A noter aussi que les opérations SWIFT sont aussi interfacées avec l'outil de filtrage.
- Approche risque et diligences renforcées pour les transferts impliquant des pays à risque ou douteux en matière de blanchiment (pays identifiés par le GAFI comme ayant des insuffisances, Indexe de corruption CPI, pays sanctionnés, juridictions « opaques »...). A noter que les opérations impliquant certains pays doivent être autorisées par un Comité interne (Sanctions Committee).
- Respect des diligences rentrant dans le cadre du règlement Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)

- Mise en place du système SIRON AML/KYC et transaction monitoring pour l'automatisation des diligences KYC lors de l'entrée en relation et le suivi et filtrage des transactions suspectes.
- Suivi des Opérations : le suivi des opérations et la détection des opérations inhabituelles ou suspectes est organisé autour d'alertes automatiquement générés du système d'informations. Ces alertes (à titre d'exemple) permettent notamment d'identifier les juridictions/pays, les opérations des clients à risque élevé, les clients à activité importante, les opérations inhabituelles par rapport à l'historique des mouvements...
- Formation annuelle aux personnes/départements concernés (Front Office, Agences, Opérations, Crédit & Risque...). Il s'agit de formation online (en collaboration avec le prestataire Thomson Reuters) dédiée à la majorité des employés de la banque ainsi que pour les nouvelles recrues.
- La formation est continuellement mise à jour en fonction des typologies/cas réels rencontrés par la banque (avec critères d'alerte à retenir) ainsi que les nouveaux risques identifiés.

III. Allocation des ressources nécessaires au système de Contrôle Interne de Bank ABC

Bank ABC a mis en place tous les moyens nécessaires et adaptés à ses activités et à sa taille. Ces moyens sont humains (nombre et qualification du Personnel qui participe au fonctionnement du système de contrôle interne) et techniques (outils de suivi et méthodes d'analyse des risques).

Ces moyens permettent de s'assurer de l'adéquation des méthodes et des paramètres retenus pour l'évaluation des opérations dans les systèmes de gestion.

IV. Mise en place des systèmes adéquats à Bank ABC

1. Conformité avec la réglementation

ABC Bank attache une très haute importance au respect total et scrupuleux de la réglementation et des procédures en vigueur. Pour se faire, elle organise des formations régulières pour son personnel sur les thèmes d'actualité qui ont une valeur ajoutée à la compétence et le savoir-faire.

Ces formations sont assurées soit par le personnel de référence de la banque, soit en ayant recours à des prestataires externes (conseil juridique, fiscal, comptable).

2. Mesure, Surveillance et Maitrise des Risques

Bank ABC a mis en place des systèmes d'analyses, de mesure et de surveillance des risques permettant :

- L'évaluation adéquate des différents risques ;
- Le respect des limites globales et opérationnelles fixées ;
- L'alerte au dépassement des limites fixées par type de risques encourus ;
- La proposition d'actions préventives et correctrices ;

Ces systèmes de maitrise des risques sont revus annuellement et tout écart doit être corrigé.

3. Continuité des Activités

Consciente de l'importance de la disponibilité du système d'information et son impact sur la qualité de l'information, Bank ABC a mis en place des mesures de surveillance et de contrôle de la disponibilité de l'information, ainsi que des processus de back-up de ses systèmes, données et même ressources humaines. Ces back-up sont testés régulièrement afin de s'assurer de leur intégrité.

Par ailleurs, Bank ABC a mis en place un Plan de Continuité d'Activité (PCA) fonctionnel permettant le maintien des prestations de services essentielles et la reprise planifiée des activités. Ce PCA est annuellement revu et testé, notamment, à travers le Centre de Secours de Bank ABC (Disaster Recovery Center) que la banque a implémenté depuis 2007 à Sousse. Différents tests sont mis en œuvre afin d'assurer une adéquate continuité de l'activité bancaire. Il s'agit notamment du :

- Test d'évacuation,
- Test d'appels téléphonique,
- Test des tierces parties (Third Party tests),
- Test bureaux (Clean Desk Test),
- Test annuel de continuité d'activité
- Test Local sur la continuité d'activité, dont les résultats ont été communiqués au Conseil d'Administration (le dernier en date a été effectué en Novembre 2015).

4. Mise en évidence de deux niveaux de contrôles

a. Contrôle Permanent (Contrôle de premier niveau)

Le contrôle permanent est assuré :

- Par le système pour les contrôles de prévention conçus pour prémunir la banque des anomalies, des erreurs, voire des fraudes connues provenant des utilisateurs et nécessitant une détection immédiate. Ces contrôles englobent notamment le

contrôle d'accès au système, la séparation des fonctions d'input et de validation, le contrôle des données saisies, le contrôle de vraisemblance, le contrôle de changement des conditions d'un compte, le contrôle d'équilibrage des caisses, l'équilibrage automatique de la balance comptable et les comptes de produits et charges.

- Par le personnel de chaque unité opérationnelle : édition de journaux quotidiens des opérations, leurs vérification et contrôle par les responsables de ces unités ainsi qu'un arrêté comptable de leurs comptes d'attentes et de régularisation.
- Par le personnel du Département Contrôle Interne : revue de toutes les journées comptables (contrôle entièrement indépendant) et vérification des réconciliations des comptes d'attentes et de régularisation des unités opérationnelles, des comptes généraux et des comptes des correspondants bancaires. Cette revue quotidienne est renforcée par des missions inopinées pour le contrôle de processus spécifiques.
- Par le « Information Security Officer » pour le contrôle et l'analyse des journaux « logs » générés par le Système d'Information.

b. Contrôles Périodiques (Contrôle de deuxième niveau)

Les contrôles périodiques permettent de vérifier l'efficacité des dispositifs des contrôles permanents. Ces contrôles sont assurés, principalement, par l'Audit Interne.

5. Indépendance des fonctions

Le respect d'une stricte indépendance entre les différentes entités opérationnelles repose sur l'existence de rattachements hiérarchiques différents jusqu'à un niveau suffisamment élevé. L'organisation retenue permet d'assurer une stricte indépendance non seulement au sein des entités opérationnelles (entre les différentes fonctions clés que représentent l'initiation des opérations, leur validation comptable, leur règlement et la surveillance des risques qui y sont attachés), mais également entre chaque unité opérationnelle et le contrôle de deuxième niveau.

6. Respect de la piste d'audit

Pour l'élaboration de l'information comptable et financière ainsi que les situations et rapports destinées à la BCT et le calcul des ratios prudentiels, Bank ABC :

- Respecte les dispositions de normes comptables tunisiennes et particulièrement celles relatives au contrôle interne et s'assure de la pertinence des schémas comptables.

- Respecte la « Piste d'audit », dont les trois composantes sont les suivantes :
 - Reconstitution de l'ordre chronologique des opérations.
 - Toute information doit pouvoir être justifiée par une pièce d'origine à partir de laquelle il doit être possible de remonter par un cheminement ininterrompu au document de synthèse et réciproquement.
 - Justification de l'évolution des soldes d'un arrêté comptable à l'autre doit par la conservation des mouvements ayant affecté les postes comptables.
- S'assure de la pertinence des schémas comptables par des vérifications au moins semestrielles, voire quotidiennement (notamment pour le contrôle de l'équilibre comptable, le suivi du compte résultat ...) opérées par le Département Contrôle Financier.
- Effectue un rapprochement au moins mensuel entre les résultats de système de gestion et ceux de la comptabilité ou du système d'information (rôle assuré par chaque unité utilisant des systèmes/applicatifs : Trade Innovation, Kondor)

7. Système de limites internes

Le système de surveillance et de maîtrise des différents risques encourus par Bank ABC reposent sur :

- Un système de limites globales, fixées par la Direction Générale et le Conseil d'Administration, tenant compte du niveau de fonds propres et revu annuellement.
- La fixation des limites opérationnelles.
- Des procédures qui permettent de contrôler le respect permanent et effectif des limites globales et des limites opérationnelles.
- La mise en place des actions préventives et correctives en cas de dépassement et information du Personnel responsable.
- Information, au moins trimestrielle, de la Direction Générale sur le respect des limites et/ou risques de dépassement.
- Information annuelle du Conseil d'Administration sur le respect des limites.

Annexes 12 & 3

Annexe 12
Au règlement du CMF relatif
à l'appel public à l'épargne

I. Activité et résultats

1.1 Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société

Forte du soutien de ses actionnaires et animée de la volonté de contribuer au développement de l'économie Tunisienne, Bank ABC a su, au cours des dernières années, tisser des liens étroits avec les différents acteurs économiques et conquérir une part de marché grâce notamment à la mise en place de bonnes pratiques, la transparence des opérations bancaires et la qualité des prestations servies à la clientèle.

Bank ABC entend poursuivre au cours des cinq prochaines années (2017-2021) sa stratégie de conquête en développant son activité de façon organique autour des quatre pôles suivants :

- Le marché des grandes entreprises et des institutions financières
- Les activités de marché (change, marché monétaire...)
- Les activités de commerce extérieur

Dans le cadre de cette stratégie, Bank ABC vise principalement à atteindre les objectifs suivants :

1- Améliorer les performances financières :

- a. Augmenter le revenu total ;
- b. Améliorer le résultat net ;
- c. Contrôler les coûts ;
- d. Améliorer la productivité et le coefficient d'exploitation.

2- Offrir des produits compétitifs et un service de qualité à sa clientèle :

- a. Proposer une panoplie de produits en adéquation aux besoins spécifiques de la clientèle ;
- b. Fidéliser sa clientèle en lui offrant une qualité de service irréprochable ainsi que des produits et services innovants.

3- Renforcer le leadership et les capacités internes en mettant en place un plan de formation pertinent.

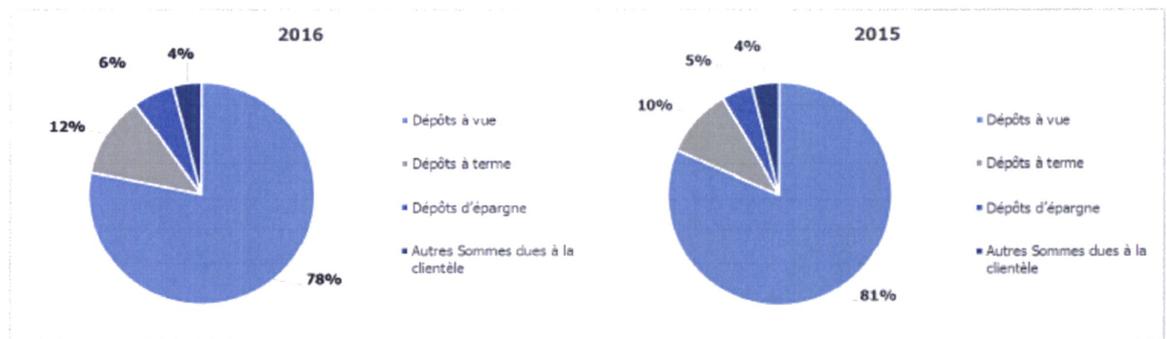
4- Accroître le rendement financier servi à ses actionnaires

Chiffres Clés 2016

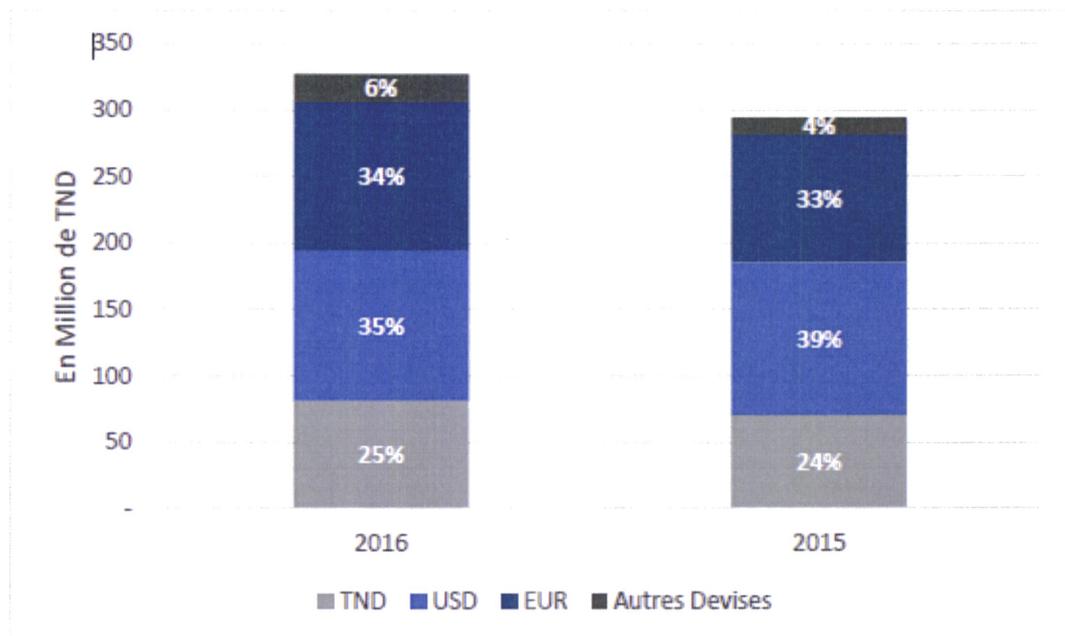
[In TND,000]	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Activité / Activity						
Total Bilan / Total Assets	509 009	454 764	470 968	332 284	700 400	291 701
Dépôts Clientèle / Customer Deposits	326 869	294 130	302 980	274 555	561 326	233 179
Crédits Clientèle / Customer Loans	159 820	138 871	148 084	115 888	54 755	34 672
Résultats / Income						
Marge d'intermédiation / Net Interest Margin	9 314	8 985	8 688	6 428	4 893	3 850
Commissions / Net Fees & Commissions	8 069	5 786	3 865	3 253	4 501	3 372
Produit Net Bancaire / Total Income	17 383	14 771	12 553	9 681	9 394	7 222
Frais Généraux / General Operating Expenses	14 292	12 230	9 915	7 975	7 982	7 117
Résultat Brut d'Exploitation / Operating Profit (loss)	4 715	979	2 715	1 525	905	751
Resultat Net / Net profit or (Loss)	3 098	992	2 724	1 534	940	68
Fond Propres / Networth						
Fonds Propres Nets / Networth	75 091	71 993	71 001	27 525	25 991	26 867
Ratios Financiers / Financial Ratios [%]						
[Total Credits Directs / Total Bilan] / [Total Loans and Advances / Total Assets]	31.4	30.5	31.4	34.9	8.1	11.9
[Total Credits Directs / Total Dépôts Clientèle] Total Loans and Advances / Total Customer deposits]	48.9	47.7	48.9	42.2	10.1	14.9
[PNB / Total Bilan] / [Total Income / Total Assets]	3.4	3.2	2.7	2.9	1.3	2.5
[PNB / Capitaux Propres] / [Total income / Shareholders' Equity]	23.1	20.5	17.7	35.2	33.6	26.9
Ratios Réglementaires / Regulatory Ratios [%]						
Ratio de Couverture des Risques / Capital Adequacy Ratio	36.7%	48%	47%	31.5	22.22	26.5
Ratio de Liquidité / Liquidity Ratio	257.90	80.00	122.77	108.38	156.48	161.46
Ratio de Solvabilité / Solvency Ratio (Fonds propres/Total Bilan)	14.8	15.8	15.1	8.3	4.0	9.2
Ratio d'Immobilisation / Fixed Asset Ratio (Immob / Fonds propres)	5.8	4.4	2.5	6.4	4.8	6.1
Effectif et Nombre d'Agences / Staff and Branches						
Effectif Permanent / Staff	172	147	125	106	103	93
Nombre d'Agences / Branches	15	12	8	7	6	6

1.1.1 Les Dépôts de la Clientèle

Les dépôts de la clientèle ont connu une augmentation de 11% entre 2015 et 2016 passant de 294 130 KDT au 31 décembre 2015 à 326 869 KDT au 31 décembre 2016. La répartition par nature de dépôt a évolué comme détaillé ci-après :



Par ailleurs, la répartition par devise se présente comme suit :



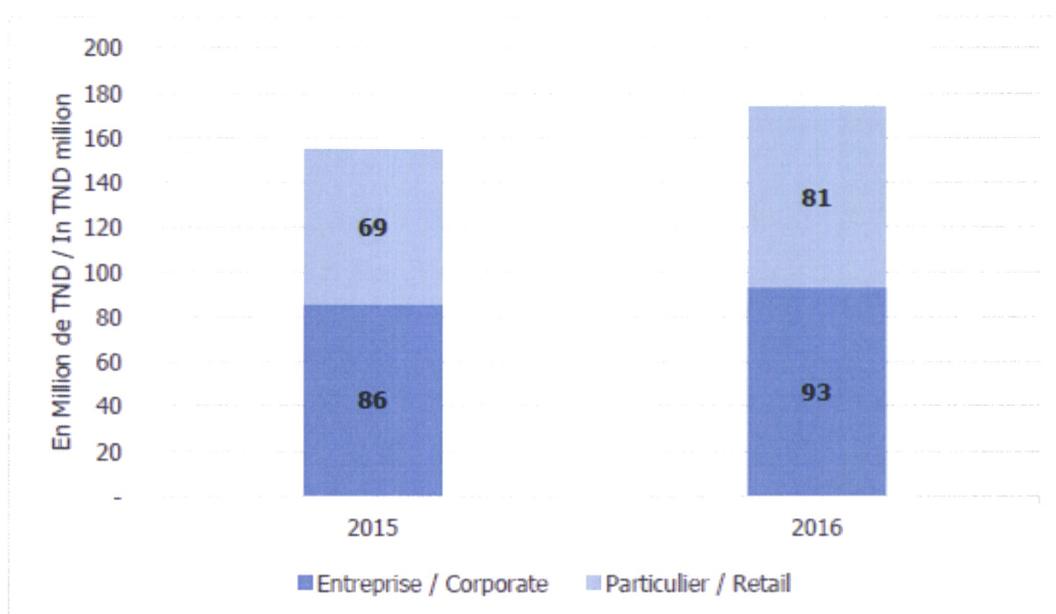
Ainsi, les dépôts en devises représentent plus de 75% des dépôts de la clientèle.

1.1.2 Les Crédits à la Clientèle

Au terme de l'année 2016, l'encours brut des crédits à la clientèle s'est situé à la somme de 174 467 KDT (contre 154 986 KDT en 2015) soit une augmentation de 13%. Ces crédits se répartissent comme suit :

	2016		2015		2016 vs 2015 (%)
	[TND,000]	%	[TND,000]	%	
Comptes courants débiteurs / Overdrafts	5 108	3	5 466	4	-7%
Crédits Court Terme Commercial / Discounts of receivables	3 160	2	4 858	3	-35%
Crédits Court Terme Financier / Short Term Loans	27 348	16	12 209	8	124%
Crédits Moyen et Long Terme / Medium & long Term Loans	125 733	72	115 601	75	9%
Crédits de Consolidation / Consolidation Loans	366	0	35	0	945%
Impayés / Past dues	11 063	6	15 460	10	-28%
Interets courrus / Accrued Income	1 689	1	1 357	1	24%
TOTAL (Total brut) / TOTAL (Gross amount)	174 467	100	154 986	100	13%

Les crédits aux particuliers ont augmenté de 18% contre 8% pour les entreprises. La répartition de ces crédits par segments se présente comme suit :



Par ailleurs, le tableau suivant détaille la répartition sectorielle des crédits octroyés à la Clientèle.

Secteur / Sector	Encours 2016 Exposure		Encours 2015 Exposure	
	[TND,000]	%	[TND,000]	%
Particuliers / Private Individuals	81 449	47	68 974	45
Télécommunications / Communications	31 888	18	46 885	30
Ind. Manufacturières / Manufacturing Ind.	21 471	12	5 812	4
Ind. Tourisme / Tourism Ind.	14 753	8	-	0
Services / Services	11 854	7	12 529	8
Commerce / Trade	7 877	5	12 657	8
Finance / Finance	3 597	2	5 266	3
Divers / Others	852	0	1 567	1
Transport / Transport	576	0	1 145	1
Agriculture / Agriculture	150	0	150	0
TOTAL	174 467	100	154 986	100

Les engagements par signature (cautions, avals et autres garanties données, crédits documentaires et les engagements de financement) totalisent 43 652 KDT à fin 2016 (contre 49 077 KDT en 2015).

1.1.3 Les Résultats de Bank ABC

La Marge d'Intermédiation

	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Rendement des Emplois / Return on funds	15 538	15 169	12 471	8 756	6 805	5 399
Crédits à la Clientèle / Customer Loans	12 523	13 327	11 170	4 668	3 863	1 231
Placements sur le Marché Monétaire / Money Market Placements	3 015	1 842	1 301	4 088	2 942	4 168
Coût des Ressources / Cost of funds	(6 224)	(6 184)	(3 783)	(2 328)	(1 912)	(1 549)
Ressources Clientèle / Customer resources	(1 924)	(1 618)	(1 553)	(1 231)	(1 217)	(1 233)
Autres Ressources / Other resources (Banks and Financial institutions)	(4 300)	(4 566)	(2 230)	(1 097)	(695)	(316)
Marge d'Intermédiation / Interest margin	9 314	8 985	8 688	6 428	4 893	3 850

Les Commissions

	2016	[TND,000]			
		2015	2014	2013	2012
Commissions perçues / Fees & commissions collected	8 781	6 144	4 167	3 525	4 794
Opérations de crédit / Credit operations	1 048	562	516	448	297
Commissions sur comptes / Account fees	556	519	333	309	296
Commissions de gestion & divers / Management fees & others	3 117	2 604	2 595	2 625	3 206
Gains sur portefeuille & opérations financières / Gains on trading securities and financial transactions	4 060	2 459	723	143	995
Commissions payées / Fees & commissions paid	(712)	(358)	(302)	(272)	(293)
Commissions nettes / Net fees & commissions	8 069	5 786	3 865	3 253	4 501

Les Frais Généraux

	2016	[TND,000]				
		2015	2014	2013	2012	2011
Masse salariale / Personnel expenses	8 556	7 359	6 125	4 680	4 434	3 928
Dépenses d'exploitation / Operating expenses	4 962	4 313	3 475	3 043	2 985	2 543
Amortissements / Depreciation	773	558	315	252	563	646
Frais Généraux / General operating expenses	14 292	12 230	9 915	7 975	7 982	7 117

Le Résultat Brut d'Exploitation avant Amortissements, Provisions et Eléments Exceptionnels

	2016	[TND,000]		
		2015	2014	2013
Produit Net Bancaire / Total Income	17 383	14 771	12 553	9 681
Frais Généraux hors Amortissements / General Operating Expenses excluding Depreciation	(13 519)	(11 672)	(9 600)	(7 723)
Résultat Brut d'Exploitation* / Operating Income^a	3 864	3 099	2 953	1 958

* Résultat Brut d'Exploitation avant Amortissements, Provisions et Eléments Exceptionnels / ^a Gross Operating Income before depreciation Amortization and

Le Résultat Net

	2016	[TND,000]				
		2015	2014	2013	2012	2011
Résultat Brut d'Exploitation / Operating Income	3 864	3 099	2 953	1 958	1 975	751
Revenus divers / Other income	300	319	310	273	301	160
Dotations aux amortissements / Depreciation	(773)	(558)	(315)	(252)	(563)	(646)
Dotations et Reprises sur provisions / Net Provisions	1 324	(1 881)	(233)	(454)	*808	(194)
Gain provenant des autres éléments ordinaires / Gains from other ordinary activities	204	34	25	20	55	4
Impôts sur les Sociétés / Corporate taxes	(1 822)	(21)	(16)	(11)	(20)	(7)
Résultat Net / Net Profit (or Loss)	3 098	992	2 724	1 534	*940	68

La Répartition du Résultat Net

	2016	2015	[TND,000]			
			2014	2013	2012	2011
Résultat Net de l'Exercice / Net profit or loss of the year	3 098	992	2 724	1 534	940	68
Capital social / Capital	68 000	68 000	68 000	50 000	50 000	50 000
Réserves légales / Legal reserves	392	213	77	77	77	77
Réserves facultatives / Optional reserves	200	200	200	200	200	200
Report à nouveau / Retained earnings	3 401	2 588	0	(24 286)	(25 226)	(23 478)
Fonds Propres / Networth	75 091	71 993	71 001	27 525	*25 991	26 867

NB. La répartition du Résultat Net 2016 est une proposition à soumettre à l'Assemblée Générale pour validation.

Une description des principaux risques auxquels la société est confrontée

Bank ABC poursuivra durant la période 2017-2021 son approche sélective et prudente visant à maintenir la qualité de son portefeuille de créances sur le marché des grandes entreprises et des institutions financières.

Bank ABC continuera son effort durant les prochaines années afin de réduire le ratio des créances classées des anciens dossiers et ceci à travers une politique de recouvrement agressive et le développement de son portefeuille commercial.

Bank ABC poursuivra également ses actions pour former le personnel sur les différents Types de risque (Risque Crédit, Risque Opérationnel, et Risque de Marché) et mettre en place les applicatifs propres au Groupe ABC pour la mesure et le suivi des risques opérationnels.

Les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées

Plusieurs progrès ont été réalisés en matière de développement du portefeuille commercial et de systèmes d'informations de la banque.

Dans cette optique avant-gardiste, Bank ABC souhaite être un acteur principal dans le développement et la concrétisation de l'évolution des systèmes informatiques, afin d'assurer la pérennité de son activité bancaire et rendre possible l'élargissement du réseau bancaire Bank ABC.

L'excellence et le savoir-faire acquis sur le marché Tunisien ont permis à Bank ABC en Tunisie de se positionner dans un axe stratégique primant les objectifs et les attentes de nos actionnaires en conformité avec la stratégie établie par le groupe ABC à savoir un développement durable et progressif favorisant l'économie tunisienne.

Description des objectifs et moyens mis en œuvre et positionnement de la société vis-à-vis de la concurrence

L'appartenance à un groupe international qui la soutient est un atout majeur pour Bank ABC

Bank ABC doit relever deux importants défis, tels que, l'adaptation aux attentes de ses clients et l'intensification de la relation de confiance auprès des entreprises et institutions financières implantées en Tunisie, afin de se renforcer au plan financier et se doter des marges de manœuvre nécessaires à son développement

Bank ABC s'appuie sur des fondamentaux solides pour se développer dans la banque de détail ainsi qu'à l'international et mieux répondre aux besoins des entreprises. La banque compte ainsi intensifier les relations commerciales avec les entreprises Internationales et Tunisiennes afin de développer l'offre des produits et services et générer des revenus récurrents complémentaires

Etat de résultat

Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre 2016

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Exercice 2016	Exercice 2015
Produits d'exploitation bancaire			
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	4.15	15 538	15 169
PR2 - Commissions (en produits)	4.16	4 721	3 685
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	4.17	4 060	2 459
Total produits d'exploitation bancaire		24 319	21 313
Charges d'exploitation bancaire			
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	4.18	(6 224)	(6 184)
CH2 - Commissions encourues		(712)	(358)
Total charges d'exploitation bancaire		(6 936)	(6 542)
PRODUIT NET BANCAIRE		17 383	14 771
PR5/CH 4 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	4.19	1 324	(1 881)
PR 7 - Autres produits d'exploitation		300	319
CH 6 - Frais de personnel	4.20	(8 556)	(7 359)
CH 7 - Charges générales d'exploitation	4.21	(4 962)	(4 313)
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4.6	(773)	(558)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 715	979
PR8/CH9 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		204	34
CH 11- Impôts sur les sociétés		(1 522)	(21)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		3 398	992
PR9/CH10 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires		(300)	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 098	992
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		3 098	992
RESULTAT PAR ACTION (TND)	4.22	0,456	0,146

1.2 L'évolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années.
(Indicateurs généraux d'activité)

[In TND,000]	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Activité / Activity						
Total Bilan / Total Assets	509 009	454 764	470 968	332 284	700 400	291 701
Dépôts Clientele / Customer Deposits	326 869	294 130	302 980	274 555	561 326	233 179
Crédits Clientele / Customer Loans	159 820	138 871	148 084	115 888	54 755	34 672
Résultats / Income						
Marge d'intermediation / Net Interest Margin	9 314	8 985	8 688	6 428	4 893	3 850
Commissions / Net Fees & Commissions	8 069	5 786	3 865	3 253	4 501	3 372
Produit Net Bancaire / Total Income	17 383	14 771	12 553	9 681	9 394	7 222
Frais Généraux / General Operating Expenses	14 292	12 230	9 915	7 975	7 982	7 117
Resultat Brut d'Exploitation / Operating Profit (loss)	4 715	979	2 715	1 525	905	751
Résultat Net / Net profit or (Loss)	3 098	992	2 724	1 534	940	68
Fonds Propres / Networth						
Fonds Propres Nets / Network	75 091	71 993	71 001	27 525	25 991	26 867
Ratios Financiers / Financial Ratios [%]						
[Total Credits Directs / Total Bilan] / [Total Loans and Advances / Total Assets]	31.4	30.5	31.4	34.9	8.1	11.9
[Total Credits Directs / Total Dépôts Clientèle] Total Loans and Advances / Total Customer deposits]	48.9	47.7	48.9	42.2	10.1	14.9
[PNB / Total Bilan] / [Total Income / Total Assets]	3.4	3.2	2.7	2.9	1.3	2.5
[PNB / Capitaux Propres] / [Total Income / Shareholders' Equity]	23.1	20.5	17.7	35.2	33.6	26.9
Ratios Réglementaires / Regulatory Ratios [%]						
Ratio de Couverture des Risques / Capital Adequacy Ratio	36.7%	48%	47%	31.5	22.22	26.5
Ratio de Liquidité / Liquidity Ratio	257.90	80.00	122.77	108.38	156.48	161.46
Ratio de Solvabilité / Solvency Ratio (Fonds propres/Total Bilan)	14.8	15.8	15.1	8.3	4.0	9.2
Ratio d'Immobilisation / Fixed Asset Ratio (Immob / Fonds propres)	5.8	4.4	2.5	6.4	4.8	6.1
Effectif et Nombre d'Agences / Staff and Branches						
Effectif Permanent / Staff	172	147	125	106	103	93
Nombre d'Agences / Branches	15	12	8	7	6	6

1.3 Les indicateurs spécifiques par secteur (tels que prévus par décision générale du CMF)

Non applicable

1.4 Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi.

Non applicable

1.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir. (Indication de données chiffrées sur 3 ans)

1.6 Activité en matière de recherches et développement.

Développement/Synergies : développer la présence, l'agressivité commerciale et la veille concurrentielle de Bank ABC et accroître les synergies avec les différentes structures de la banque (Grandes Entreprises) et du Groupe (autres implantations)

- Qualité de service : mesurer les écarts au niveau de la qualité de service offerte et mettre en place les actions nécessaires pour l'améliorer. Orienter la culture de Bank ABC vers la satisfaction client.

- Maîtrise du risque : développer les compétences sur la maîtrise des procédures et des risques (de contrepartie, de marché et opérationnel). Renforcer le dispositif de recouvrement centralisé ainsi que le dispositif du contrôle permanent au niveau des agences.

1.7 Les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers.

Non applicable

2. PARTICIPATIONS :

2.1 L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle.

(Présenter le périmètre de contrôle et la structure du groupe, le cas échéant)

Non applicable

2.2 Les prises de participation ou les aliénations.

Non applicable

3. ACTIONNARIAT :

3.1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote :

- *Nombre de titres de capital comportant ou non droit de vote, le cas échéant par catégorie.*
- *Pour chaque catégorie de titres de capital comportant droit de vote : particularités du droit de vote, quantité de titres de capital détenus par les éventuels actionnaires défaillants*
- *Répartition du capital (Actionnaires qui détiennent plus de 5% du capital)*

Non applicable

Ci-dessous décrit, le tableau présentant la part de l'actionnariat de la société Bank ABC.

Actionnaire détenant plus de 5% du capital	% du Capital	Siège Social
Arab Banking Corporation BSC	99,991%	Diplomatic Area, PO Box 5698, Manama - Bahrain

3.2 Information sur les conditions d'accès à l'assemblée générale :

Conformément à la réglementation en vigueur, soit convocation, soit annonce et publication légale.

3.3 Le rachat d'actions, nature et cadre légal de l'opération

Non applicable

4. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

4.1 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ou du Conseil de surveillance

Il relève de l'autorité du Conseil d'Administration en se basant sur le rapport de recommandation émis par le Comité de « Rémunération et de Nomination », de proposer la nomination et/ou le remplacement des membres à l'Assemblée Générale Ordinaire. Ceci dans la cadre des règles relatives au remplacement ou à la nomination des membres du Conseil d'Administration sont régies par la Gouvernance de la Banque dont le code des sociétés, la nouvelle loi bancaire et de la réglementation en vigueur.

4.2 Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale aux organes d'administration et de direction

Non applicable

4.3 Rôle de chaque organe d'administration et de direction

Le rôle de chaque organe de Direction est décrit ci-dessous :

- La Direction Commerciale est chargée du développement du portefeuille clientèle de la Banque.
- La Trésorerie est chargée de prémunir la banque face aux aléas des marchés financiers et des fluctuations des taux monétaires, ainsi que de rentabiliser les divers placements financiers de la banque.
- La Direction du Crédit et Risque est chargée de l'étude des dossiers de crédit, de l'analyse des risques, du respect des délégations existantes, des limites de prise de risques, des règles de la gestion prudentielles et de l'application de la politique du Groupe ABC en matière de crédits et risques.
- Les Opérations Internationales sont en charge des diverses opérations bancaires, des traitements des transferts internationaux, des lettres de crédits, des remises documentaires.
- Les Opérations Bancaires sont en charge du suivi et du déblocage des crédits, et de la centralisation des mouvements de la trésorerie de la banque.

- Le Contrôle Financier est chargé de s'assurer de la fiabilité de l'information financière produite et d'analyser les écarts par rapports aux budgets et objectifs fixés.
- Le Contrôle Interne est chargé de la revue au quotidien des opérations de la banque conformément aux mesures émises par les procédures internes de la banque.
- L'Audit Interne est chargé de l'étude et de l'analyse des résultats de la banque.
- La direction des ressources humaines, l'une des principales fonctions support de l'entreprise, en lien étroit avec la direction générale oriente et accompagnent la stratégie économique de l'entreprise en mettant en avant sa dimension sociale.

4.4 Comités spéciaux et rôle de chaque comité

Ci-dessous décrit le rôle de chacun des comités de la Banque.

- Le Comité Permanent d'Audit est chargé de contrôler les activités de la structure d'audit interne et de veiller à la cohérence des systèmes d'évaluation des risques.
- Le Comité des Risques prend connaissance des engagements de la banque, ainsi que de la répartition du portefeuille crédit afin de définir la stratégie et la politique de la banque en matière d'octroi de crédits.
- Le Comité de Compensation, Nomination et Gouvernance a été mis en place depuis 2006 et traite les aspects de gestion des Ressources Humaines et de la gouvernance. Ce comité reporte au Conseil d'Administration, il est régi par la charte de la Gouvernance de l'entreprise
- Les 3 Comités sont en conformité avec les dispositions de la nouvelle loi bancaire 2016.

5. LE TITRE EN BOURSE :

5.1 L'évolution des cours de bourse et des transactions depuis la dernière assemblée générale.

Non applicable

5.2 Déroulement des opérations de rachat et les effets que cette opération a engendrés.

Non applicable

6. AFFECTATION DES RESULTATS :

6.1 Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats.

Selon les statuts de la banque :

ARTICLE 44

1. L'année sociale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre ;
2. Par exception, le premier exercice comprend le temps écoulé depuis la constitution de la société jusqu'au 31 décembre de l'année suivante ;

3. A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration établit, sous sa responsabilité, les états financiers de la société conformément à la loi relative au système comptable des entreprises ;
4. Le Conseil d'Administration doit annexer au bilan un état des cautionnements, avals et garanties données par la société, et un état des sûretés consenties par elle ;
5. Il doit, conjointement aux documents comptables, présenter à l'assemblée générale un rapport annuel détaillé sur la gestion de la société ;
6. Cet inventaire est clos le 31 décembre ;
7. Le rapport annuel détaillé doit être communiqué aux commissaires aux comptes ;
8. Les commissaires aux comptes sont tenus de présenter leur rapport dans le mois qui suit la communication qui leur est faite des états financiers de la société.

6.2 Le tableau d'évolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices (Ces données sont présentées sous la forme d'un tableau comportant au minimum les éléments énoncés ci-après :

A la date du 31 décembre 2016, le capital social s'élevait à 68 000 KDT composé de 6 800 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DT l'action. Le total des capitaux propres de la Banque, avant affectation du résultat de l'exercice 2016, s'élève à 75 091 KDT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-12	50 000	277	-25 226	940	25 991
Affectation du résultat 2012			940	-940	0
Augmentation du capital					0
Distribution de bénéfices					0
Résultat au 31-12-13				1 534	1 534
Solde au 31-12-13	<u>50 000</u>	<u>277</u>	<u>-24 286</u>	<u>1 534</u>	<u>27 525</u>
Affectation du résultat 2013			1 534	-1 534	0
Réduction du Capital	(22 752)		22 752		0
Augmentation du capital	40 752				40 752
Distribution de bénéfices					0
Résultat au 31-12-14				2 724	2 724
Solde au 31-12-14	68 000	277		2 724	71 001
Affectation du résultat 2014		136	2 588	-2 724	0
Réduction du Capital					0
Augmentation du capital					0
Distribution de bénéfices					0
Résultat au 31-12-15				992	992
Solde au 31-12-15	<u>68 000</u>	<u>413</u>	<u>2 588</u>	<u>992</u>	<u>71 993</u>
Affectation du résultat 2015		179	813	(992)	-
Résultat au 31-12-2016				3098	3098
*Solde au 31-12-2016 (proposition à faire valider par l'AGO)	<u>68 000</u>	<u>592</u>	<u>3401</u>	<u>3098</u>	<u>75091</u>

7. CONTROLE DES COMPTES :

7.1 Le cas échéant, rapport du comité permanent d'audit concernant, notamment, la proposition de nomination du commissaire aux comptes.

Non applicable

8. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

8.1 L'intéressement du personnel, la formation et toute autre forme de développement du capital humain :

Afin de contribuer de manière efficace à la croissance de la Bank ABC Tunisie, la stratégie de la Direction des Ressources Humaines pour l'année en cours se déploie sur trois axes principaux :

a. La promotion de l'égalité professionnelle Hommes/Femmes :

Dans le cadre de ses activités de responsabilité sociétale, la banque continue son engagement dans la «promotion de l'égalité professionnelle Hommes/Femmes avec 89 Hommes vs. 82 Femmes soit un rapport de 52% vs. 48%. Le défi consiste aujourd'hui à faire bénéficier les hommes et les femmes des mêmes opportunités en tenant compte du mérite comme unique paramètre.

Bank ABC a déjà réalisé cet objectif comme le démontrent ces chiffres :

- 48% du staff de Bank ABC Tunisie est constitué de femmes
- 40% des femmes de Bank ABC Tunisie occupent les plus hauts grades
- 57% des postes décisionnels sont occupés par des femmes

Il s'agit de maintenir cet objectif pour les années à venir.

b. Le taux d'encadrement :

Consciente que le développement de son capital humain par la formation continue est un fondement de base de sa réussite, Bank ABC continue à investir pour promouvoir le niveau des compétences individuelles et collectives de son personnel et veille ainsi à maintenir son taux d'encadrement avec un ratio de 82.5%.

c. La Restructuration des fonctions support : Promouvoir les compétences internes

Cette année se caractérise par la restructuration des fonctions de support pour suivre les standards du Groupe ainsi que les meilleures pratiques bancaires aussi bien nationales qu'internationales.

Le plus intéressant est que la stratégie adoptée par la banque consiste à promouvoir ses compétences internes en nommant à la tête des nouvelles unités créées ses cadres ayant fait leurs preuves tout au long de leur carrière au sein de la banque.

8.2 Formation:

Consciente de l'importance du développement de ce capital humain par la formation, Bank ABC a toujours investi pour promouvoir le niveau des compétences individuelles et collectives de son personnel.

En effet, Bank ABC, a décidé de faire de la formation en interne une pratique continue pour favoriser le partage de la culture et le transfert du savoir-faire

En 2016, ABCT a réalisé 3889 heures de formations (inter et intra), une moyenne de 61 heures de formation par employé.

Les principaux axes de formations sont :

- Le développement des compétences managériales,
- Le développement des compétences techniques et fonctionnelles,
- Le développement des compétences technologiques et la sécurité informatique,
- La gouvernance, la conformité et la gestion des risques,

9. ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE :

Bank ABC a su accorder une importance majeure à la nécessité de renforcer le Système de Contrôle Interne de la banque, composante essentielle dans un environnement bancaire concurrentiel.

Bank ABC estime que la mise en conformité avec les principes fondamentaux en matière de contrôle interne, par chaque organe de la banque, constitue une étape importante dans la voie de l'amélioration de la stabilité financière de la banque et dans sa gestion prudentielle des risques

Bank ABC dispose d'un organe essentiel représenté par la Structure de Contrôle Interne qui prend en charge les principales responsabilités et objectifs participant à la surveillance permanente des processus bancaires afin d'assurer la pérennité de l'activité bancaire.

Le risque fait partie intégrante des activités de la banque et est géré à travers un processus continu d'identification, de mesure et de surveillance, dans les limites de risque prédéfinies et tout en étant soumis à des contrôles. La banque est exposée au risque de crédit, de marché, de liquidité, de taux d'intérêt, au risque opérationnel et à toute autre forme de risques ancrés dans ses opérations financières.

Au cours des dernières années, Bank ABC a investi dans le développement d'une infrastructure solide et intégrale de gestion de risque. Cette infrastructure inclut des processus d'identification du risque de crédit, de marché et le risque opérationnel, des modèles de mesure du risque, des systèmes de notation et un processus commercial robuste de surveillance et de contrôle de ces risques.

Annexe 3
Au Règlement portant
sur l'appel public à l'épargne

SCHEMA DU DOCUMENT D'INFORMATION
EN VUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Renseignements concernant l'Assemblée Générale

1.1 Election des membres du conseil d'administration.

1.1.1 Membres du conseil, candidats et durée des mandats.

Le Conseil d'Administration de Arab Banking Corporation Tunisie est constitué de 6 membres. Les membres dudit Conseil d'Administration représentent les intérêts des actionnaires du Groupe et sont appelés à fixer les objectifs de rentabilité en cohérence avec le maintien de la solidité financière de l'établissement bancaire.

Ci-dessous, le tableau récapitulant les informations relatives à la fonction et à la durée du mandat de chaque membre du conseil.

Nom & Prénom	Date d'Expiration du Mandat	Titres	Fonctions
Jonathan Robinson	AGO Etats Financiers 2018	Président du Conseil d'Administration	"Group Head of Wholesale Banking à Bank ABC Bahrain
Muzaffer Aksoy	AGO Etats Financiers 2018	Vice-président	"Chief Executive Officer à Bank ABCIB Istanbul"
Jawad Sacre	AGO Etats Financiers 2018	Administrateur	"Deputy Chief Executive Officer & Head of Wholesale Banking à Bank ABC Algeria"
Saber Ayadi	AGO Etats Financiers 2018	Administrateur	Group Head of Project & Structured Finance, à Bank ABC Bahrain.
Hakim Ben Hammouda	AGO Etats Financiers 2018	Administrateur	Membre indépendant
Abderrazak Zouari	AGO Etats Financiers 2018	Administrateur	Membre indépendant

1.1.2 Renseignements supplémentaires sur les candidats.

Indications suivantes concernant chacun des candidats :

- les fonctions principales exercées au cours des cinq dernières années (sauf dans le cas du candidat dont le mandat doit être renouvelé et qui a été élu à l'occasion d'une assemblée en vue de laquelle un document d'information conforme au présent schéma a été établi), ainsi que la dénomination et l'activité principale de la société pour le compte de laquelle ces fonctions sont exercées

- Monsieur Jonathan Robinson est "Group Head of Wholesale Banking" à Bank ABC Bahrain, dans le département "Wholesale Banking"
- Monsieur Abderrazak Zouari est un nouveau membre indépendant

- dans le cas d'un candidat qui est ou a été membre du conseil d'administration, la durée du ou des mandats ;

Non applicable

- le nombre des titres comportant droit de vote de la société ou de l'une de ses filiales qui sont détenus par le candidat ,

- dans le cas du candidat qui doit être élu en vertu d'une convention passée par lui avec une autre personne (à l'exception des dirigeants de la société), le nom de cette personne et une description des principales conditions de la convention.

Non applicable

1.1.3 Participations de 5% ou plus dans le capital de la société ou dans l'une de ses filiales, indication du nombre de titres détenus et du pourcentage du capital qu'ils représentent.

ABC Bank est détenue en majeure partie par l'Arab Banking Corporation BSC avec une participation de 99,99% du capital

Ci-dessous décrit, le tableau présentant la part de l'actionariat de la société ABC Bank

Présentation de l'actionariat

Actionnaire détenant plus de 5% du capital	% du Capital	Siège Social
Arab Banking Corporation BSC	99,9880%	Diplomatic Area, PO Box 5698, Manama - Bahrain

1.2 Nomination d'un commissaire aux comptes.

1.2.1 Dans le cas où l'assemblée devrait nommer un commissaire aux comptes, indication des noms des commissaires aux comptes proposés

Non applicable

1.3. Autres points de l'ordre du jour.

1.3.1 Dans le cas où l'ordre du jour comporterait d'autres points que l'approbation des états financiers, en donner une brève description, suffisante pour permettre aux porteurs de se former une opinion éclairée

Il s'agit notamment des questions suivantes : modification du capital, modification des statuts, acquisition ou disposition d'éléments d'actif, fusions, opérations de regroupement ou de restructuration

Emprunt Obligataire	Montant
Autorisation d'émission d'un emprunt obligataire	30 millions de dinars Tunisiens maximum

Nomination d'un nouveau membre Indépendant	Durée du Mandat
Monsieur Abderrazak Zouari	3 ans (2016 -2017 et 2018)

Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration	Durée du Mandat
Monsieur Jonathan Robinson	3 ans (2016 -2017 et 2018)

Renouvellement du mandat du Directeur Général	Durée du Mandat
Monsieur Ali Kooli	3 ans (2016 -2017 et 2018)

1.3.2 Dans le cas d'opérations de regroupement ou de restructuration, il faut donner, à propos de l'émetteur dont les titres sont émis ou offerts en contrepartie, l'information et les états financiers exigés pour un prospectus

Non applicable

1.3.3 Dans le cas d'une question qu'il n'est pas obligatoire de soumettre au vote des actionnaires, indication des raisons justifiant de la soumettre aux actionnaires et de la suite que le conseil envisage de donner en cas de vote négatif

Non applicable

1.4 Personnes intéressées dans certains points de l'ordre du jour.

1.4.1 Pour les points autres que l'élection des administrateurs et la nomination du commissaire aux comptes, indication de l'intérêt que peuvent avoir, à l'égard d'un point quelconque de l'ordre du jour, les personnes suivantes :

- l'un quelconque des dirigeants de la société au cours du dernier exercice Non ,
- l'un des candidats à un poste d'administrateur Non ,

Chapitre 2 : Renseignements concernant le droit de vote et la répartition du capital

2.1 Nombre de titres comportant droit de vote, le cas échéant par catégorie.

2.1.1 Pour chaque catégorie de titres comportant droit de vote, indication du nombre de titres et des particularités du droit de vote

Non applicable

2.2 Date d'inscription au registre des actionnaires.

2.2.1 Indications de la date d'inscription au registre des actionnaires pour déterminer ceux qui auront droit de vote à l'assemblée ou, à défaut, des conditions dans lesquelles les actionnaires pourront exercer leur droit de vote

Non applicable

2.3 Répartition du capital.

2.3.1 Nom des actionnaires qui détiennent plus de 5% du capital

Actionnaire détiennent plus de 5% du capital	% Capital	Adresse
Arab Banking Corporation BSC	99,9880%	Diplomatic Area, PO Box 5698, MANAMA - Bahrain

Extrait des Articles modifiés des Statuts de
Bank ABC Tunisie

Les mises à jour des Statuts de la Bank ABC Tunisie

Article modifié	
Ancien Article	Article Nouveau
<p style="text-align: center; margin: 0;">PAIEMENT DES DIVIDENDES</p> <p><u>ARTICLE 46 :</u></p> <p>1. Le paiement des dividendes se fait aux époques fixées par le Conseil d'Administration. Tout dividende non réclamé dans les cinq années de son exigibilité sera prescrit conformément à la loi ;</p> <p>2. Le Conseil peut, sous réserves des dispositions légales en vigueur, dans le courant de chaque année, avant l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale des Actionnaires, procéder à la répartition d'un acompte sur le dividende de l'exercice en cours ;</p> <p>3. Les dividendes sont valablement payés au moyen de l'envoi fait par la société d'un chèque barré ou d'un mandat de paiement à l'Actionnaire à son adresse inscrite sur le certificat nominatif.</p>	<p style="text-align: center; margin: 0;">PAIEMENT DES DIVIDENDES</p> <p><u>ARTICLE 49 :</u></p> <p>1. Le paiement des dividendes se fait aux époques fixées par le Conseil d'Administration. Tout dividende non réclamé dans les cinq années de son exigibilité sera prescrit conformément à la loi ;</p> <p>2. Les dividendes sont valablement payés au moyen de l'envoi fait par la société d'un chèque barré ou d'un mandat de paiement à l'Actionnaire à son adresse inscrite sur le certificat nominatif.</p>
Article Nouveau	
<p><u>ARTICLE 25 :</u></p> <p style="margin-left: 20px;">1- Le Comité d'Audit</p> <p>Le conseil d'Administration désigne parmi ses membres un Comité d'Audit composé de trois (3) membres. Le président du Comité d'Audit doit être un membre indépendant.</p> <p>Le Comité d'Audit assiste le conseil d'administration à arrêter un système de contrôle interne efficace et assure notamment les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Suivre du bon déroulement du contrôle interne et la proposition des mesures correctives et s'assurer de leur application ; -Réviser les plus importants rapports de contrôle interne et vérifie les informations financières avant leur communication à la Banque Centrale de Tunisie ; -Rendre avis au Conseil sur le rapport annuel et les états financiers ; -Suivre l'activité de l'organe d'audit interne et le cas échéant des autres organes chargés de missions de contrôle et rendre avis au conseil concernant la désignation du responsable de l'organe de l'audit interne, sa promotion et sa rémunération ; -Proposer la nomination des commissaires aux comptes et émettre son avis sur les programmes de contrôle et leurs résultats. <p>En contrepartie de leur activité les membres du Comité d'Audit perçoivent une rémunération annuelle qui sera fixée par l'Assemblée Générale des Actionnaires. Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.</p>	



2-Comité des Risques

Le Conseil d'administration désigne parmi ses membres un Comité des Risques composé de trois (3) membres. Le président du Comité des Risques doit être un membre indépendant.

Le comité des Risques est chargé d'assister le conseil d'administration à mettre en place une stratégie de gestion des risques et assure notamment les missions suivantes :

- Rendre avis au conseil d'administration sur la détermination des risques, leur évaluation et leur contrôle ;
- Evaluer périodiquement la politique de la gestion des risques et son exécution ;
- Veiller à la gestion des risques liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme ainsi qu'à une utilisation de la banque dans des activités financières ou économiques illégales ;
- Veiller au suivi de l'activité de l'organe chargé de la gestion des risques.

Le cumul de membres entre Comité d'Audit et Comité des Risques est interdit.

3-Comité des nominations et des rémunérations

Le conseil d'Administration désigne parmi ses membres un Comité des nominations et des rémunérations composé de trois(3) membres, qui l'assiste notamment dans la conception et le suivi des politiques de :

- la nomination et la rémunération ;
- la cooptation des dirigeants et des hauts cadres et des recrutements ;
- La gestion des conflits d'intérêts.

Article Nouveau

CONVENTIONS REGLEMENTEES

ARTICLE 31

Conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales et des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux institutions financières, les conventions règlementées et les transactions conclues avec des personnes liées sont soumises à l'autorisation préalable du conseil d'Administration et l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires à la majorité absolue des voix.

